

SÉNAT DE BELGIQUE

**Le Sénat au cours
de la session de 2010-2011**

SOMMAIRE

I. Séance plénière	3
II. Commissions, comités d'avis et groupes de travail	
1. Commission de la Justice	5
2. Commission des Relations extérieures et de la Défense	9
3. Commission des Finances et des Affaires économiques	16
4. Commission de l'Intérieur et des Affaires administratives	23
5. Commission des Affaires sociales.....	25
6. Commissions réunies de la Justice et des Affaires sociales	31
7. Commission spéciale du suivi des missions à l'étranger.....	32
8. Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes	33
9. Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes.....	36
10. Commission chargée du suivi du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité	42
11. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques	43
12. Groupe de travail « Droit successoral ».....	45
13. Groupe de travail « Informatique et libertés ».....	46
14. Groupe de travail « Traite des êtres humains »	47
15. Groupe de travail « Espace ».....	48
16. Groupe de travail « Partis politiques »	50
III. Commission parlementaire de concertation.....	
51	
IV. Assemblées internationales et relations multilatérales	
1. Conseil interparlementaire consultatif du Benelux	52
2. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.....	52
3. Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.....	54
4. Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).....	54
5. Conférence des organes spécialisés en affaires communautaires et européennes des parlements de l'Union européenne (COSAC).....	55
6. Union interparlementaire.....	56
7. Assemblée parlementaire euroméditerranéenne (APEM)	59
8. Conférences de Présidents de Parlement	59
9. Association des Sénats d'Europe.....	61
10. Divers	61
V. Relations bilatérales internationales	
1. Visites officielles du Président du Sénat à l'étranger	64
2. Personnalités étrangères reçues par le Président du Sénat	64
3. Ambassadeurs étrangers reçus par le Président du Sénat	66
4. Visites officielles de délégations étrangères au Sénat	67
5. Divers	68
VI Communication	
1. Relations avec les médias	70
2. Relations publiques	71
3. Plate-forme Démocratie et citoyenneté	72

I. Séance plénière

N.B. Statistiques portant sur la S.E. 2010 et S.O. 2010-2011

a) Nombre de séances

Lors de cette période, le Sénat a tenu **31** séances plénières, d'une durée totale de **75** heures.

b) Travail législatif

Ces travaux ont permis d'**adopter** :

- **27** projets de loi (procédure bicamérale classique);
- **17** projets de loi (procédure d'évocation);
- **13** propositions de loi déposées par des sénateurs* ;

*

1. Proposition de loi modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne la composition de la commission d'avis pour les nominations des avocats à la Cour de cassation ; n° 5-14 (de M. Francis Delpérée)
2. Proposition de loi interdisant la publicité et réglementant l'information relatives aux actes d'esthétique médicale ; n° 5-61 (de Mme Dominique Tilmans, M. Dirk Claes, Mmes Marleen Temmerman, Nele Lijnen et Cécile Thibaut, M. André du Bus de Warnaffe, Mme Freya Piryns, M. Jacques Brotchi et Mme Sabine de Bethune)
3. Proposition de loi modifiant diverses dispositions relatives au droit des mineurs d'être entendus par le juge ; n° 5-115 (de Mmes Sabine de Bethune et Martine Taelman)
4. Proposition de loi insérant un article 110/1 dans la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre, pour ce qui concerne la désignation du bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie ; n° 5-310 (de M. Guy Swennen)
5. Proposition de loi réformant la procédure de liquidation-partage judiciaire ; n° 5-405 (de Mmes Christine Defraigne et Martine Taelman, M. Guy Swennen, Mme Inge Faes, MM. Philippe Mahoux et Rik Torfs, Mme Zakia Khattabi et M. Francis Delpérée)
6. Proposition de loi modifiant l'article 22 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, en ce qui concerne le remplacement des membres du conseil de police ; n° 5-436 (de MM. Dirk Claes et Jan Durnez)
7. Proposition de loi modifiant la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, en ce qui concerne l'élection des membres du conseil de police ; n° 5-437 (de MM. Dirk Claes et Jan Durnez)
8. Proposition de loi insérant un article 134quinquies dans la nouvelle loi communale, relatif aux compétences de police du bourgmestre dans le cadre de la lutte contre les réseaux de traite et de trafic d'êtres humains ; n° 5-455 (de Mme Vanessa Matz)
9. Proposition de loi modifiant la loi du 18 juillet 1991 organique du contrôle des services de police et de renseignement et de l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace ; n° 5-508 (de MM. Danny Pieters, Philippe Mahoux, Armand De Decker et Dirk Claes et de Mme Liesbeth Homans)
10. Proposition de loi modifiant le Code d'instruction criminelle et la loi du 20 juillet 1990 relative à la détention préventive afin de conférer des droits, dont celui de consulter un avocat et d'être assistée par lui, à toute personne auditionnée et à toute personne privée de liberté ; n° 5-663 (de Mme Christine Defraigne, M. Francis Delpérée, Mme Inge Faes et Martine Taelman et de MM. Rik Torfs et Güler Turan)
11. Proposition de loi modifiant les articles 216bis et 216ter du Code d'instruction criminelle et l'article 7 de la loi du 6 juin 2010 introduisant le Code pénal social ; n° 5-893 (de Mme Christine Defraigne, MM. Francis Delpérée et Philippe Mahoux, Mme Martine Taelman et M. Peter Van Rompuy)
12. Proposition de loi modifiant l'article 6, § 6, de la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes d'étranger et aux documents de séjour et modifiant la loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques ; n° 5-941 (de M. Guido De Padt et de Mme Caroline Désir) → ./.

- **25** propositions de résolution;
- **1** modification du règlement ;

Procédure d'évocation

La Chambre a transmis au Sénat **77** textes évocables. Pendant la législature, le Sénat a fait **19** fois usage du droit d'évocation. Le texte a été amendé et renvoyé à la Chambre des représentants dans **2** cas.

Dans **1** cas la Chambre des représentants a adopté entièrement le texte du Sénat.

Un dossier est encore pendant à la Chambre.

c) Contrôle parlementaire

Au cours de la même législature, le Sénat a entendu **1160** demandes d'explications (dont 838 en commission) et **268** questions orales.

Par ailleurs, **2945** questions écrites ont été posées.

d) Débats d'actualité

Le Sénat a tenu **2** débats d'actualité en séance plénière sur les thèmes suivants :

- Les réformes politiques et la transition démocratique dans le monde arabe
- La situation en Libye

*

* *

13. Proposition de loi modifiant la loi du 5 juillet 1994 relative au sang et aux dérivés du sang d'origine humaine en vue de relever l'âge maximum autorisé pour le don de sang et de dérivés de sang ; n° 5-1111 (de M. Louis Ide, Mme Marleen Temmerman, MM. Jacques Brotchi et Rik Torfs, Mmes Nele Lijnen et Fatiha Saïdi, M. André du Bus de Warnaffe et Mme Cécile Thibaut)

II. Commissions, Comités d'avis et Groupes de travail

Durant la **session 2010-2011**, les commissions du Sénat ont tenu au total **373** réunions d'une durée totale de **650** heures et 10 minutes.

Travaux des diverses commissions :

1. Justice

Présidente : Mme Christine Defraigne

a. *Législation*

1. *Projets de loi adoptés*

- Projet de loi modifiant l'article 47octies du Code d'instruction criminelle concernant la collaboration avec des infiltrants étrangers, n° 5-514
- Projet de loi portant des dispositions diverses (II), n° 5-608
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I), n° 5-609
- Projet de loi portant des dispositions diverses, n° 5-869
- Projet de loi modifiant l'article 569 du Code judiciaire, concernant la compétence du tribunal de première instance en matière d'accueil de navires ayant besoin d'assistance, n° 5-1061
- Projet de loi modifiant et complétant le Code pénal en vue d'incriminer l'abus de la situation de faiblesse des personnes et d'étendre la protection pénale des personnes vulnérables contre la maltraitance, n° 5-1095

2. *Propositions de loi adoptées*

- Proposition de loi modifiant le Code judiciaire en ce qui concerne la composition de la commission d'avis pour les nominations des avocats à la Cour de cassation, n° 5-14
- Proposition de loi modifiant diverses dispositions relatives au droit des mineurs d'être entendus par le juge, n° 5-115
- Proposition de loi modifiant l'article 107 de la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre pour ce qui concerne la désignation du bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie, n° 5-310
- Proposition de loi réformant la procédure de liquidation-partage judiciaire, n° 5-405

- Proposition de loi modifiant la loi du 20 juillet 1990 relative à la détention préventive et le Code d'instruction criminelle, afin de conférer des droits à toute personne auditionnée et à toute personne privée de liberté dont le droit de consulter et d'être assistée par un avocat, n° 5-663
- Proposition de loi modifiant les articles 216bis et 216ter du Code d'instruction criminelle et l'article 7 de la loi du 6 juin 2010 introduisant le Code pénal social, n° 5-893

b. Rapports annuels – débats – auditions – échange de vues

- Proposition de loi modifiant diverses dispositions relatives au droit des mineurs d'être entendus par le juge, n° 5-115

Audition de

- M. Bruno Vanobbergen, *kinderrechtencommissaris*;
- M. Bernard de Vos, délégué général aux droits de l'enfant;
- représentants de *l'Orde van Vlaamse balies*;
- représentants de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone;
- représentants de l'Union royale des juges de paix et de police;
- représentants de l'Union francophone des magistrats de la jeunesse;
- représentants de *l'Unie van de Nederlandstalige jeugdmagistraten*;
- Mme Hayez et M. Cardon de Lichtbuer, juges en référé;
- M. Geert Decock, président de *l'Unie van jeugdadvocaten*;
- Mme Carine De Buck, pédopsychiatre;
- M. Jacques Englebert, professeur à l'ULB.

- Proposition de loi réformant la procédure de liquidation-partage judiciaire, n° 5-405

Audition de

- Représentants de la Fédération royale du Notariat belge;
- M. Patrick Hofströssler, administrateur de *l'Orde van Vlaamse balies*;
- Mme Marina Blitz et M. Jean-Marc Thiéry, représentants l'Ordre des barreaux francophones et germanophone;
- M. Georges de Leval, professeur à l'ULg;
- M. Walter Pintens, professeur à la KULeuven.

- Proposition de loi modifiant la loi du 20 juillet 1990 relative à la détention préventive et le Code d'instruction criminelle, afin de conférer des droits à toute personne auditionnée et à toute personne privée de liberté dont le droit de consulter et d'être assistée par un avocat, n° 5-663

Audition de

- M. Johan Sabbe, président du Conseil des procureurs du Roi;
- M. Karel Van Cauwenberghe, juge d'instruction à Anvers;
- MM. Jean-Marie Brabant et Eric Wauters, Commission permanente de la police locale;
- M. Paul Van Thielen, directeur général à la police judiciaire fédérale;
- M. Robert De Baerdemaeker et Mme Carine Vander Stock, représentants de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone;
- M. Hans Rieder, représentant de *l'Orde van Vlaamse balies*.

- Les suites de l’arrêt Salduz, n° 5-685
Audition de
- représentants de la cour de Cassation;
 - représentants du Collège des procureurs généraux;
 - représentants de l’Association des juges d’instructions;
 - représentants de l’Ordre des barreaux francophones et germanophone;
 - représentants de l’Orde van Vlaamse balies;
 - représentants du Conseil des procureurs du Roi;
 - représentants de la police fédérale;
 - représentants de la police locale;
 - représentants du Conseil supérieur de la Justice;
 - M. Reginald de Béco, Ligue des droits de l’Homme;
 - M. Dries Pattyn, Liga voor Mensenrechten;
 - M. Damien Vandermeersch, professeur de procédure pénale (UCL et UFSL);
 - représentants du Syndicat libre de la Fonction publique-Police;
 - représentants du Syndicat national du personnel de Police et de Sécurité;
 - représentants de la Centrale chrétienne des Services publics;
 - représentants de la Centrale générale des Services public.
- Projet de loi portant des dispositions diverses, n° 5-869
Audition
 - du professeur A. Masset, ULg;
 - des professeurs A. Haelterman et R. Verstraete, KULeuven.
- Proposition de loi modifiant l’article 2244 du Code civil pour attribuer à la lettre de mise en demeure de l’avocat un effet interruptif de la prescription, n° 5-145
Audition de
 - M. Jo Stevens, président de l’Orde van Vlaamse balies;
 - M. Yves Kevers, représentant de l’Ordre des barreaux francophones et germanophone;
 - M. Jacques Van Compernelle, professeur émérite à l’UCL;
 - de heer Bernard Buyse, voorzitter van de Nationale Kamer van gerechtsdeurwaarders van België.
- Propositions de loi relatives à l’attribution du nom, n°^{os} 5-52, 5-446, 5-551, 5-562, 5-628
Audition
 - de M. Patrick Senaeve, profeseur à la KULeuven;
 - de Mme Herlindis Moestermans, Nederlandstalige Vrouwenraad;
 - du professeur dr Hélène Casman, VUB;
 - de M. Sven Eggermont, assistant du professeur Frederik Swennen, UIA;
 - de Mme Danielle Caron, Conseil des femmes francophones de Belgique;
 - de M. S. Léonard, représentant du Délégué aux droits de l’enfant;
 - du professeur Renchon (UCL);
 - du Alain-Charles van Gysel (ULB).

- Propositions de loi relatives à la violence entre partenaires, n^{os} 5-30, 5-539
Audition
 - d'un représentant de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes;
 - d'un représentant du service de la Politique criminelle du SPF Justice;
 - de Mme Viviane Troch, 1ere substitut au parquet de Charleroi
 - de représentants de l'Orde van Vlaamse balies;
 - de représentants de l'Ordre des barreaux francophones et germanophone;
 - représentants de l'Union royale des juges de paix et de police.

- Proposition de loi modifiant les dispositions du Code judiciaire relatives à la discipline, n° 5-1067
Audition de
 - représentants du Conseil consultatif de la magistrature;
 - Mme Nadia De Vroede, présidente du Conseil supérieur de la Justice.

- Échange de vues avec des représentants du Service public fédéral Justice sur l'informatisation de la justice.

- Débat sur l'exécution des peines, sur la politique pénitentiaire et sur la surpopulation carcérale
Échange de vues avec le ministre de la Justice.
- Prolongation des mandats des magistrats fédéraux
Échange de vues avec M. Johan Delmulle, procureur fédéral.
- Échange de vues avec des représentants du Conseil consultatif de la magistrature.

- c. Divers (voyage d'étude, colloque, journée d'étude, rencontres,)**
 - Visite au Conseil supérieur de la Justice
 - Visite à l'Institut de formation judiciaire
 - Visite aux prisons de Sint-Gillis et Vorst
 - Visite à l'établissement pénitentiaire de Tilburg
 - Rencontre avec la haute magistrature
 - Présentation du rapport de Mme de Bethune, observateur démissionnaire à la Commission nationale pour les Droits de l'enfant

*

* *

2. Relations extérieures et Défense

Président : M. Karl Vanlouwe

a. Législation

1.1. Projets de loi adoptés

- Projet de loi portant assentiment aux actes internationaux suivants :
 1. Traité portant révision du Traité instituant l'Union économique Benelux signé le 3 février 1958, et Déclaration, faits à la Haye le 17 juin 2008;
 2. Protocole relatif aux privilèges et immunités de l'Union Benelux, fait à la Haye le 17 juin 2008, n° 5-37
- Projet de loi portant assentiment au Protocole, fait à Bruxelles le 23 juin 2010, modifiant le Protocole sur les dispositions transitoires, annexé au Traité sur l'Union européenne, au Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et au Traité instituant la Communauté européenne de l'Énergie atomique, n° 5-576
- Projet de loi portant assentiment au Protocole, fait à Paris le 24 juin 2009, modifiant la Convention entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur les gains en capital, signée à Bruxelles le 1er juin 1987, n° 5-965
- Projet de loi portant assentiment au Protocole, fait à Bruxelles le 10 septembre 2009, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et le Royaume de Norvège tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Oslo le 14 avril 1988, n° 5-966
- Projet de loi portant assentiment à l'Avenant, fait à Bruxelles le 7 juillet 2009, à la Convention entre la Belgique et la France tendant à éviter les doubles impositions et à établir des règles d'assistance administrative et juridique réciproque en matière d'impôts sur les revenus signée à Bruxelles le 10 mars 1964 et modifiée par les Avenants du 15 février 1971 et du 8 février 1999, et adaptant la législation fiscale belge à certaines dispositions dudit Avenant, n° 5-967
- Projet de loi portant assentiment au Protocole, fait à Bruxelles le 14 juillet 2009, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et la République de Saint-Marin tendant à éviter la double imposition et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Saint-Marin le 21 décembre 2005, n° 5-968
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord, fait à Bruxelles le 23 octobre 2009, entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, n° 5-969

- Projet de loi portant assentiment au Protocole, fait à Bruxelles le 7 juillet 2009, modifiant la Convention entre la Belgique et le Danemark en vue d'éviter les doubles impositions et de régler certaines autres questions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Bruxelles le 16 octobre 1969, telle que modifiée et complétée par le Protocole signé à Copenhague le 27 septembre 1999, et adaptant la législation fiscale belge à certaines dispositions dudit Protocole, n° 5-970
- Projet de loi portant assentiment au Protocole, fait à Bruxelles le 16 juillet 2009, modifiant la Convention entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le Gouvernement de la République de Singapour tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Singapour le 6 novembre 2006, n° 5-971
- Projet de loi portant assentiment à l'Avenant et à l'échange de lettres, fait à Bruxelles le 16 juillet 2009, à la Convention entre le Royaume de Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg en vue d'éviter les doubles impositions et de régler certaines autres questions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et le Protocole final y relatif, signés à Luxembourg le 17 septembre 1970, tels que modifiés par l'Avenant, signé à Bruxelles le 11 décembre 2002, n° 5-972
- Projet de loi portant approbation des modifications de la Convention portant création de l'Agence multilatérale de garantie des investissements par la résolution n° 86 du 30 juillet 2010 du Conseil des Gouverneurs de l'Agence multilatérale de garantie des investissements en vue de moderniser le mandat de l'Agence multilatérale de garantie des investissements, n° 5-1060
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord, fait à Bruxelles le 15 juillet 2009, entre le Royaume de Belgique et la Principauté de Monaco en vue de l'échange de renseignements en matière fiscale, n° 5-961
- Projet de loi portant assentiment au Second Protocole, fait à Paris le 24 juin 2009, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et l'Australie tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Canberra le 13 octobre 1977, telle que modifiée par le Protocole signé à Canberra le 20 mars 1984, et adaptant la législation fiscale belge à certaines dispositions dudit Second Protocole, n° 5-962
- Projet de loi portant assentiment au Protocole, fait à Berlin le 23 juin 2009, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et le Royaume des Pays-Bas tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, et les Protocoles I et II, signés à Luxembourg le 5 juin 2001, et adaptant la législation fiscale belge à certaines dispositions dudit Protocole, n° 5-963

- Projet de loi portant assentiment au Protocole, fait à Bruxelles le 15 septembre 2009, modifiant la Convention entre le Royaume de Belgique et la République de Finlande tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Bruxelles le 18 mai 1976, telle que modifiée par l'Accord additionnel signé à Bruxelles le 13 mars 1991, et adaptant la législation fiscale belge à certaines dispositions dudit Protocole, n° 5-964

1.2. *Autres projets de loi adoptés*

- Projet de loi portant des dispositions diverses (I), n° 5-609

2. *Propositions de loi adoptées*

–

3. *Propositions de résolution adoptées*

- Proposition de résolution visant à soutenir les objectifs et les idéaux d'une Journée internationale annuelle de la paix, le 21 septembre, n° 5-119
- Proposition de résolution afin de prioriser la notion de "travail décent" dans les politiques internationales menées par la Belgique, n° 5-184
- Proposition de résolution relative à la problématique de la production d'agrocarburants liée à la sécurité alimentaire des pays en développement, n° 5-333
- Proposition de résolution relative à l'accaparement des terres dans les pays en développement, n° 5-337
- Proposition de résolution relative à la situation des droits humains en Iran, en particulier le cas de Sakineh Mohammadi-Ashtiani, n° 5-371
- Proposition de résolution concernant la protection des minorités religieuses et philosophiques au Proche et Moyen-Orient, n° 5-597
- Proposition de résolution visant à la libération des "Cinq de Miami", n° 5-629
- Proposition de résolution relative à la situation politique en Tunisie suite à la révolution et à la chute du régime de Ben Ali, n° 5-721
- Proposition de résolution sur la libération de Liu Xiaobo, prix Nobel de la paix 2010, n° 5-733
- Proposition de résolution relative à la création d'un organe interparlementaire d'accompagnement et d'avis pour la Politique étrangère et de sécurité commune et la Politique de sécurité et de défense commune, n° 5-775
- Proposition de résolution relative aux mouvements de démocratisation au Maghreb et au Moyen-Orient, n° 5-829
- Proposition de résolution visant à lutter contre les mutilations génitales féminines, n° 5-896

- Proposition de résolution visant à soutenir le développement économique et le renforcement de la cohésion sociale en Tunisie, n° 5-917
- Proposition de résolution visant à faire en sorte que les auteurs d'atteintes au patrimoine mondial puissent être poursuivis et punis au niveau international, n° 5-955
- Proposition de résolution concernant les élections présidentielles et législatives de novembre 2011 en République démocratique du Congo, n° 5-992
- Proposition de résolution sur la situation politique en Côte d'Ivoire, n° 5-994
- Proposition de résolution en vue de la reconnaissance du Sud-Soudan par la Belgique, n° 5-1063
- Proposition de résolution visant à soutenir une taxe sur des transactions financières, n° 5-1083
- Proposition de résolution relative à la reconnaissance de l'État palestinien en septembre 2011, n° 5-1109

b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Échanges de vues

- Rapport de l'Évaluateur spécial de la Coopération au développement 2010.- Échange de vues avec M. de Crombrughe, Évaluateur spécial
- Le rapport annuel 2009 de la Coopération Technique Belge (CTB).- Échange de vues avec M. Carl Michiels, président du comité de direction de la CTB
- Échange de vues avec M. Kazatchkine, *executive director of The Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria*, n° 5-1081
- Livre vert "La politique de développement de l'UE en faveur de la croissance inclusive et du développement durable. Accroître l'impact de la politique de développement de l'Union européenne".- Réponses aux questions de la Commission européenne :
 - Échange de vues avec Mme Françoise Moreau, directrice intérim DG Développement (Commission européenne);
 - Échange de vues sur les questions de la Commission européenne
- Les partenaires stratégiques de l'Union européenne.- Échange de vues avec M. Steven Vanackere, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles
- Elections en République Démocratique du Congo, n° 5-389
Échange de vues avec
 - M. Dismas Kitenge, vice-président de la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH) et président du Groupe Lotus, organisation nationale de Défense des Droits de l'Homme;
 - Mme Colette Braeckman, journaliste *Le Soir*;

- Kris Berwouts, EurAc (Réseau de 50 ONG européennes pour le plaidoyer sur l’Afrique Centrale);
 - M. Wamu Oyatambwe, politologue, chercheur à la VUB;
 - M. Pierre Verjans, professeur en sciences politiques à l’ULG;
 - M. Hans Hoebeke, chercheur à l’Institut Egmont;
 - M. John Vandaele, journaliste au Mo-Magazine;
 - M. Omasambo, chercheur attaché au Musée Royal de l’Afrique Centrale à Tervueren et professeur de Sciences Politiques à l’Université de Kinshasa;
 - M. Bogdan Vanden Berghe, secrétaire général de 11.11.11;
 - Mme Line Risch, collaboratrice de 11.11.11 (Afrique Centrale);
 - M. Filip Reyntjens, professeur de Droit et de Politique à l’Institut de Politique et de Gestion du Développement de l’Université d’Anvers;
 - S.E.M. Herni Mova Sakanyi, ambassadeur de la République Démocratique du Congo;
 - M. Karl Dhaene, représentant du ministre des Affaires étrangères;
 - Mme Sabine Kakunga, chargée de l’Afrique Centrale (CNCD – 11.11.11);
 - Mme Maggi Poppe, *Nederlandstalige Vrouwenraad*
- Aperçu des missions belges à l’étranger et des moyens opérationnels de la Défense
 - Échanges de vues avec M. Pieter De Crem, ministre de la Défense
 - Les opérations militaires en Lybie, en Afghanistan et en Côte d’Ivoire (avec les commissions des Relations extérieures et de la Défense de la Chambre des représentants)
Échanges de vues avec
 - Mme Maggi M. Yves Leterme, premier ministre, chargé de la Coordination de la Politique de migration et d’asile;
 - M. Steven Vanackere, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles;
 - M. Pieter De Crem, ministre de la Défense;
 - M. Olivier Chastel, ministre de la Coopération au développement, chargé des Affaires européennes
 les 21 mars, 7 avril, 15 avril, 17 juin et 7 juillet 2011
 - La situation en Afrique du Nord
Échange de vues avec
 - M. Tomas Duplá del Moral, *director for North Africa and Regional Policies (European External Action Service)*;
 - M. Sami Zemni, professeur, Faculté des Sciences politiques et sociales (UGent);
 - M. Jef Lambrecht, ancien journaliste (VRT);
 - M. Eric David, professeur, Centre de Droit international (ULB)
 - La situation en Tunisie; n° 5-721
Échanges de vues
 - M. Georges-Henri Beauthier, avocat;
 - M. Karl Dhaene, représentant de M. Steven Vanackere, ministre des Affaires étrangères;
 - Mme Sihem Bensedrine et M. Omar Mestiri, journalistes tunisiens

- Le commerce équitable, n° 5-124

Échange de vues avec

- Mme Nathalie De Greve, conseillère auprès de COMEOS;
- M. Antoon Schockaert, Service juridique UNIZO;
- M. Ulrich Weigl, *Deputy Head of Unit, Sustainable Development and SPS Issues, DG Trade, European Commission*;
- M. Geert Vancronenburg, Conseiller Macroéconomie, FEB.- Échange de vues Exposé du premier ministre sur l'ordre du jour du Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement des jeudi 28 et vendredi 29 octobre 2010 à Bruxelles;
- M. Sergi Corbalán, coordinateur, *Fair Trade Advocacy Office*;
- le professeur dr. ir. Miet Maertens, département des Sciences de la Terre et de l'Environnement, Division Agriculture et Economie de l'alimentation, *KU Leuven*;
- Mme Eline Demey, chargée de mission du service politique, Oxfam-Magasins du monde asbl

- Une politique tenant compte des spécificités de genre dans les carrières extérieures du SPF Affaires étrangères, n° 5-867

Échange de vues avec Mme Carine Bormans, le *Family Officer* du SPF Affaires étrangères

- Échanges de vues avec le premier ministre sur les Conseils européens :

- Le Conseil européen des jeudi 28 et vendredi 29 octobre 2010 à Bruxelles : pre-briefing;
- Le Conseil européen des 28 et 29 octobre 2010 : debriefing sur les résultats;
- Le Conseil européen des 16 et 17 décembre 2010 : pre-briefing;
- Le Conseil européen des 16 et 17 décembre 2010 et fin de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne : debriefing sur les résultats;
- Le Conseil européen informel du 4 février 2011 : debriefing sur les résultats

- Le sommet EU-États-Unis du 20 novembre 2010

Échange de vues avec M. Yves Leterme, premier ministre

- Le sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN (Lisbonne, 19-20 novembre 2010) - L'adoption d'un nouveau concept stratégique

Échanges de vues avec M. Yves Leterme, premier ministre, M. Steven Vanackere, vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères et des Réformes institutionnelles et M. Pieter De Crem, ministre de la Défense

- Programme de travail de la Commission européenne pour 2011

Exposé de MM. Jean De Ruyt et Didier Seeuws, représentant permanent et représentant permanent adjoint de la Belgique auprès de l'Union européenne

- L'organisation et les tâches du Service Européen pour l'Action Extérieure

Échange de vues avec M. David O'Sullivan, Directeur général administratif du Service Européen pour l'Action Extérieure

c. Conférence des présidents des commissions des Relations extérieures

- 18 et 19 octobre 2010 : COFACC – Bruxelles
- 5 et 6 mai 2011 : COFACC – Budapest

*
* *

3. Finances et Affaires économiques

Président : M. Frank Vandembroucke

a. Législation

1. Projets de loi adoptés

- Projet de loi relatif à la participation de l'État belge dans la société anonyme *European Financial Stability Facility* et à l'octroi de la garantie de l'État aux instruments financiers émis par cette société; n° 5-342
- Projet de loi portant modification des articles 2, 2/1 et 4 de la loi modifiant la loi du 17 janvier 2003 concernant les recours et le traitement des litiges à l'occasion de la loi du 17 janvier 2003 relative au statut du régulateur des secteurs des postes et télécommunications belges; n° 5-478
- Projet de loi portant assentiment à l'Accord de coopération du 2 avril 2010 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale pour la coordination d'une infrastructure d'information géographique ; n° 5-479
- Projet de loi modifiant la loi du 2 juillet 2010 modifiant la loi du 2 août 2002 relative à la surveillance du secteur financier et aux services financiers, ainsi que la loi du 22 février 1998 fixant le statut organique de la Banque Nationale de Belgique, et portant des dispositions diverses; n° 5-553
- Projet de loi visant à modifier le Code de la taxe sur la valeur ajoutée; n° 5-612
- Projet de loi portant des dispositions diverses (I); n° 5-609
- Projet de loi portant des dispositions diverses (II); n° 5-608
- Projet de loi visant à modifier le Code de la taxe sur la valeur ajoutée ; n° 5-612
- Projet de loi portant exécution de l'accord de coopération du 3 décembre 2009 entre l'État fédéral et les Régions concernant la mise en œuvre de la Convention relative à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets survenant en navigation rhénane et intérieure signée à Strasbourg le 9 septembre 1996, et portant exécution de la Convention; n° 5-613
- Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération du 3 décembre 2009 entre l'État fédéral et les Régions concernant la mise en œuvre de la Convention relative à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets survenant en navigation rhénane et intérieure signée à Strasbourg le 9 septembre 1996, et portant exécution de la Convention; n° 5-614
- Projet de loi portant assentiment à l'avenant du 30 avril 2010 à l'accord de coopération du 30 mai 2005 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région Wallonne et la Région de Bruxelles Capitale et la Communauté germanophone relatif à l'économie plurielle, approuvé par la loi du 10 mai 2006; n° 5-782

- Projet de loi portant des dispositions diverses; n° 5-869
 - Projet de loi modifiant la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques, le Code des sociétés et la loi du 19 avril 2002 relative à la rationalisation du fonctionnement et de la gestion de la Loterie Nationale afin de garantir la présence des femmes dans le conseil d'administration des entreprises publiques autonomes, des sociétés cotées et de la Loterie Nationale ; n° 5-1097/1.
 - Projet de loi-programme (I); n° 5-1098/1.
 - Projet de loi relatif à la protection des consommateurs en matière de contrats d'utilisation de biens à temps partagé, de produits de vacances à long terme, de revente et d'échange; n° 5-1119/1.
 - Projet de loi modifiant la loi du 11 avril 1999 relative à l'action en cessation des infractions à la loi relative aux contrats portant sur l'acquisition d'un droit d'utilisation d'immeubles à temps partagé; n° 5-1121/1.
 - Projet de loi portant assentiment à l'Accord de coopération du 8 octobre 2010 entre l'État fédéral et les Régions en vue de l'exécution des Règlements des Communautés européennes relatifs à une politique de capacité des flottes communautaires dans la navigation intérieure en vue de promouvoir le transport par voie navigable; n° 5-1102/1.
 - Projet de loi modifiant la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services; n° 5-1152/1.
 - Projet de loi modifiant l'article 80 de la loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services; n° 5-1153/1.
 - Projet de loi relatif aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services dans les domaines de la défense et de la sécurité; n° 5-1154/1.
 - Projet de loi visant à transposer diverses directives relatives au contrôle du secteur financier et portant dispositions diverses; n° 5-1159/1.
2. *Propositions de réponse de la commission*
- Résolution du Parlement européen du 20 octobre 2010 sur la crise financière, économique et sociale: recommandations concernant les mesures et initiatives à prendre au niveau européen (rapport à mi-parcours) (2009/2182 (INI)), n° 5-830/1.

b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Echanges de vues

- Le *bidbook* et les garanties du gouvernement fédéral dans le cadre de la candidature belge pour la Coupe du Monde 2018 (et 2022)
Échange de vue avec le premier ministre et le vice-premier ministre et ministre des Finances.
- Échange de vues avec M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles sur les réalisations de la présidence belge de l'Union européenne sur le plan financier et budgétaire ; n° 5-193

- Proposition de loi relative à l'assurance responsabilité professionnelle des entrepreneurs de travaux immobiliers (de MM. Wouter Beke et Peter Van Rompuy); n° 5-112
- Proposition de loi modifiant la réglementation concernant la garantie d'achèvement de travaux exécutés par des entrepreneurs agréés et par des personnes autres que des entrepreneurs agréés (de Mme Sabine de Bethune et consorts); n° 5-114

Audition de

- Mme Elke Van Overwaele, représentante Confédération Construction;
 - Mme Hilde Masschelein, administrateur délégué *Bouwunie*;
 - Mme Nadia Schepens, conseillère juridique *Bouwunie*;
 - M. Frank Vanseveren, secrétaire général Fédération des entrepreneurs généraux de la construction (FABA);
 - M. Ides Ramboer, président du conseil d'administration Protect sa;
 - M. Marc Antoine Lemaigre, sous-directeur Fédérale Assurance;
 - M. Michel De Keyser, président du Conseil national de l'Ordre des Architectes;
 - M. Philip Adam, secrétaire du Conseil national de l'Ordre des Architectes;
 - M. Luc Heyvaert, jurist, Conseil national de l'Ordre des Architectes;
 - M. Bart Verstraete, directeur *NAV-Vlaamse Architectenorganisatie*;
 - M. Gert Geerts, conseiller juridique *NAV-Vlaamse Architectenorganisatie*;
 - M. Geert Coene, représentant de Budget & Droits ;
 - M. Olivier Carrette, administrateur délégué de l'Union Professionnelle du Secteur Immobilier (UPSI) ;
 - M. André Sougne, président honoraire de l'Union Professionnelle du Secteur Immobilier (UPSI).
- *Economic Governance* et Semestre Européen ; n° 5-684
Audition de
 - M. Gilles Mourre, expert de la DG ECFIN, Commission européenne;
 - M. Karel Lannoo (CEPS) ;
 - M. Guy Quaden, gouverneur de la Banque nationale de Belgique;
 - M. Mathias Dewatripont, professeur d'économie à l'Université Libre de Bruxelles ;
 - M. Peter Praet, directeur de la Banque nationale de Belgique, sur l'évolution Bâle I à Bâle III.
 - Fonctionnement des services de la douane
Audition de M. Noël Colpin, administrateur général des Douanes et Accises.

- Rapport annuel 2010.- Evolution économique et financière
Audition de M. Guy Quaden, gouverneur de la Banque nationale de Belgique.
- Le Semestre européen: implications pour la procédure budgétaire en Belgique
Audition de M. Didier Seeuws, Représentant permanent adjoint de la Belgique auprès de l'Union européenne ; n° 5-820
- Le Conseil européen des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Eurozone du vendredi 11 mars 2011; n° 5-833
- Les ressources propres de l'Union européenne.
Echange de vues avec M. Jean-Luc Dehaene, membre du Parlement européen et vice-président de la commission de budgets du Parlement européen ; n° 5-973
- Conseil européen des 24 et 25 mars 2011. Le Semestre européen ; n° 5-879
Echange de vues avec M. Yves Leterme, premier ministre, sur
 - les résultats du Conseil européen des Chefs d'Etat et de gouvernement des jeudi 24 et vendredi 25 mars 2011 à Bruxelles;
 - le Semestre européen.
- Le nouveau cadre financier pluriannuel pour une Europe compétitive, durable et inclusive ; n° 5-973
- Rapport annuel 2010 de la Cellule de Traitement des Informations Financières
Audition de M. Jean-Claude Delepière, président.

- Proposition de loi visant à adapter la perception du droit d'auteur à l'évolution technologique tout en préservant le droit à la vie privée des usagers d'Internet (de M. Jacky Moraël et Mme Freya Piryns); n° 5-590
- Proposition de loi favorisant la protection de la création culturelle sur Internet (de M. Richard Miller); n° 5-741

- Audition de
- Mme Séverine Dusollier, directrice, et Mme Caroline Colin, chercheuse, CRIDS, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur;
 - M. Daniel Faucon, porte-parole de la NURPA;
 - M. Frédéric Young, délégué général SACD-SCAM;
 - M. Frans Wauters, directeur SAJ;
 - M. Julek Jurowicz, administrateur délégué de SMART;
 - Mme Isabelle De Vinck, ISPA Belgium Coordinator;
 - M. Nico De Bie et Mme Caroline Koelman, représentants de Test-Achats;
 - M. Christophe De Preter, directeur général de la SABAM.

- Proposition de loi modifiant les articles 91 et 124 de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur, en vue d'interdire tout acte commercial induisant en erreur un mineur sur ses droits et obligations (de M. François Bellot); n° 5-423
- Proposition de loi modifiant l'article 11 de la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques, visant à instaurer une fiche d'information standardisée relative à la publicité sur les tarifs de téléphonie mobile (de Mme Vanessa Matz); n° 5-507
- Proposition de loi modifiant la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur et la loi du 11 mars 2003 sur certains aspects juridiques de la société de l'information, en vue d'améliorer les dispositions protectrices des jeunes consommateurs (de Mme Vanessa Matz et M. Francis Delpérée); n° 5-529
- Proposition de loi modifiant l'article 79 de la loi du 6 avril 2010 relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur, visant à instaurer une obligation de confirmation de l'abonné lors de toute reconduction à distance d'un contrat de téléphonie (de Mme Vanessa Matz); n° 5-530
- Proposition de loi modifiant la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques, en vue de lutter contre le surendettement lié aux dettes de GSM (de Mme Vanessa Matz); n° 5-583
- Proposition de résolution visant à instaurer un code de conduite pour les opérateurs de téléphonie mobile (de Mme Vanessa Matz); n° 5-584
- Proposition de loi modifiant la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques, en ce qui concerne les tarifs de terminaison pour la téléphonie mobile (de MM. Ludo Sannen et Bert Anciaux) ; n° 5-1016
- Proposition de loi modifiant la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques en vue de limiter le montant de l'indemnité de résiliation dans les contrats relatifs aux services de téléphonie vocale mobile (de M. Peter Van Rompuy) ; n° 5-1135

Audition de

- MM. Vekeman et Tuerlinckx, médiateurs Télécom;
- M. Michel Allardin, SPF Economie;
- MM. Nico De Bie et David Wiame, représentants de Test-Achats;
- M. Luc Hindryckx, président du Conseil IBPT, Mme Catherine Rutten, membre du Conseil IBPT, M. Tim Nuyens, juriste IBPT;
- M. Luc Windmolders, KPN-BASE;
- M. Paul-Marie Dessart, general counsel de Mobistar;
- M. Thomas Roukens, Regulatory de Telenet;
- Mme Pascaline Dubois, Vice President Customer Experience & Operational Excellence Belgacom;
- Mme France Vandermeulen, *Regulatory affairs* VOO.

Échange de vues avec M. Van Quickenborne, ministre pour l'Entreprise et la Simplification à propos de la conversion de la directive Télécom.

- Proposition de loi modifiant la loi du 16 février 1994 régissant le contrat d'organisation de voyages et le contrat d'intermédiaire de voyages (de MM. Dirk Claes et Wouter Beke); n° 5-753

Audition de :

- M. Claude Pérignon, président du Association of Belgian Tour Operators (ABTO);
- M. Geert Raes, président du Vlaamse Raad van Tour Operators (VRTO);
- M. Jan Van Steen, président du Belgian Travel Organisation (BTO);
- M. Antoon Van Eeckhout, administrateur et responsable du service juridique du Vereniging Vlaamse Reisbureaus (VVR) et président du Comité d'avis des agences de voyages;
- M. Carl Appels, président du Vlaamse Associatie van Reisagenten (VLARA);
- M. Marc De Vriendt, directeur du Fonds de Garantie Voyages;
- MM. Hans De Coninck, expert en tourisme et Jean-Philippe Ducart, porte-parole Test-Achats;
- M. Athar Husain Kahn, directeur général *Association of European Airlines* (AEA).

Communication de la commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : feuille de route vers une économie compétitive à faible intensité de carbone à l'horizon 2050 ; n° 5-1058

Audition

- de M. Jos Delbeke, DG Climat de la Commission européenne, directeur-général;
 - du professeur Ronnie Belmans, professor at the Electric Energy Division of the Electrical Engineering Department - chef de département KULeuven;
 - du professeur Jacques De Ruyck, doyen de la faculté des Sciences de l'Ingénieur VUB.
 - du professeur Gilbert Eggermont, physicien nucléaire et coordinateur du rapport *duurzaamheidsanalyse van de actuele nucleaire beleidsopties. Universiteit Antwerpen* ;
 - du professeur Hamit Ait Abderrahim, *Deputy Director General, Director MYRRHA Project, SCK-CEN.*
- La situation financière du Groupe SNCB ; n° 5-1070
- Audition de
- M. Jannie Haek, administrateur délégué de la SNCB-Holding;
 - M. Marc Descheemaeker, administrateur délégué de la SNCB;
 - M. Geert Pauwels, administrateur délégué de la SNCB Logistics;
 - M. Luc Lallemand, administrateur délégué d'Infrabel.
- Proposition de résolution relative à la formation à la conduite automobile; n° 5-294
- Échange de vues avec M. Etienne Schouppe, secrétaire d'Etat à la Mobilité.
- Débat d'actualité sur Aviapartner Belgium - *Brussels Airport*
- Échange de vues avec M. Etienne Schouppe, secrétaire d'Etat à la Mobilité.
- Le paquet législatif sur la gouvernance économique
- Échange de vues avec M. Didier Reynders, vice-premier ministre et ministre des Finances et des Réformes institutionnelles.

La problématique du régime fiscal auquel les pensions étrangères, perçus par des Belges, sont soumises

Audition de

- M. Peter Schlembach, ACV CSC;
 - M. Ernst Dobbelsstein, IGDBG;
 - Mme Sabine Knaepen et M. Jean-Christophe Dopchie, experts Administration Générale de la fiscalité, SPF Finances;
 - M. Arie Geens, directeur de l'Administration des Affaires Fiscales, SPF Finances.
- Le sommet climatique de l'ONU de Cancun; n° 5-768
 - Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions. Réforme des règles de l'UE en matière d'Etat applicables aux services d'intérêt économique général; n° 5-1030

c. Divers (voyage d'étude, colloque, journée d'étude, rencontre,)

Visites de travail

- le port d'Anvers et les services de la douane ;
- l'aéroport de Bierseet.

*
* *

4. Intérieur et Affaires administratives

Président : M. Philippe Moureaux

a. Législation

1. Projets de loi adoptés

- Projet de loi portant des dispositions diverses, n° 5-869
- Projet de loi programme (II), n° 5-1099

2. Propositions de loi adoptées

- Proposition de loi modifiant la loi du 18 juillet 1991 organique du contrôle des services de police et de renseignement et de l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (de M. Danny Pieters et consorts), n°508
- Proposition de loi insérant un article 134quinquies dans la nouvelle loi communale, relatif aux compétences de police du bourgmestre dans le cadre de la lutte contre les réseaux de traite d'êtres humains (de Mme Vanessa Matz), n° 5-455
- Proposition de loi modifiant la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, en ce qui concerne l'élection des membres du conseil de police (de MM. Dirk Claes et Jan Durnez), n° 5-437
- □ Proposition de loi modifiant l'article 6, § 6, de la loi du 19 juillet 1991 relative aux registres de la population, aux cartes d'identité, aux cartes d'étranger et aux documents de séjour et modifiant la loi du 8 août 1983 organisant un Registre national des personnes physiques (de M. Guido De Padt et Mme Caroline Désir), n° 5-941
- Proposition de loi complétant, en ce qui concerne le remplacement des membres du conseil de police, la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (de MM. Dirk Claes et Jan Durnez), n° 5-436

3. Propositions de résolution adoptées

- Proposition de résolution relative à la nomination de la commission administrative chargée de la surveillance des méthodes spécifiques et exceptionnelles de recueil des données par les services de renseignement et de sécurité (de M. Danny Pieters et consorts), n° 5-510
- Proposition de résolution relative à la nécessité d'élaborer un plan d'approche pour les incendies d'amiante (de Mme Cindy Franssen et consorts), n° 5-215
- Proposition de résolution portant création d'une base de données nationale, accessible au public, de oeuvres d'art et antiquités volées (de M. Bart Tommelein et Mme Martine Taelman), n° 5-29

b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Echanges de vues

- Audition de représentants du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme sur le rapport annuel 2009 "La traite et le trafic des êtres humains"
- Exposé par Mme Annemie Turtelboom, ministre de l'Intérieur, sur la réforme des services incendie
- La présidence belge de l'Union européenne :
 - Exposés des ministres de la Justice et de l'Intérieur et du secrétaire d'Etat au Budget, à la Politique de migration et d'asile, à la Politique des familles et aux Institutions culturelles fédérales.
- L'asile et la migration :
 - Exposé de MM. Philippe Courard, secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, et Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat à la Politique de migration et d'asile.
- Audition de candidats à la fonction d'assesseur au Conseil d'État
- Communication de la Commission européenne [COM(2010)0776] sur les modalités de contrôle des activités d'Europol par le Parlement européen en association avec les parlements nationaux
- Proposition de résolution portant création d'une base de données nationale, accessible au public, de oeuvres d'art et antiquités volées (de M. Bart Tommelein et Mme Martine Taelman); n° 5-29/1.-
 - Audition de :
 - M. Axel Poels, chef d'équipe Bureau Oeuvres d'art et Antiquités, Police judiciaire fédérale de Bruxelles;
 - M. Janpiet Callens, consultant expert en matière de criminalité par rapport aux oeuvres d'art;
 - M. Eric Hemeleers, Eeckman Art Insurance.
- Audition de candidats à la fonction de conseiller d'État (F)
- Rapport sur la discussion de la Communication de la Commission européenne sur la Migration COM (2011)□248 au Conseil Justice et Affaires intérieures du 12 mai 2011 (notamment la problématique de Schengen) par Monsieur Melchior Wathelet, Secrétaire d'Etat à la Politique de migration et d'asile

5. Affaires sociales

Président : M. Rik Torfs

a. *Législation*

1. *Projets de loi adoptés*

- Projet de loi portant confirmation de l'arrêté royal du 6 avril 2010 portant reconnaissance des organisations professionnelles de praticiens d'une pratique non conventionnelle ou d'une pratique susceptible d'être qualifiée de non conventionnelle reconnues; n° 5-407
- Projet de loi Projet de loi portant des dispositions diverses (I); n° 5-609
- Projet de loi portant la prolongation de mesures de crise et l'exécution de l'accord interprofessionnel; n° 5-716
- Projet de loi portant des dispositions diverses; n° 5-869
- Projet de loi modifiant la loi du 1er février 2011 portant la prolongation de mesures de crise et l'exécution de l'accord interprofessionnel, et exécutant le compromis du gouvernement relatif au projet d'accord interprofessionnel; n° 5-935
- Projet de loi-programme (I); n° 5-1098
- Projet de loi-programme (II); n° 5-1099
- Projet de loi modifiant la loi du 4 décembre 2007 relative aux élections sociales de l'année 2008; n° 5-1156
- Projet de loi modifiant la loi du 4 décembre 2007 réglant les recours judiciaires introduits dans le cadre de la procédure relative aux élections sociales de l'année 2008; n° 5-1157
- Projet de loi déterminant le seuil applicable pour l'institution des conseils d'entreprise ou le renouvellement de leurs membres à l'occasion des élections sociales de l'année 2012; n°5-1158
- Projet de loi portant des mesures en vue de l'instauration d'une cotisation de solidarité pour l'occupation d'étudiants non assujettis au régime de la sécurité sociale des travailleurs salariés; n° 5-1166

2. *Propositions de loi adoptées*

- Proposition de loi réglementant la publicité relative aux interventions à visée esthétique; n° 5-61
- Proposition de loi modifiant la loi du 5 juillet 1994 relative au sang et aux dérivés du sang d'origine humaine en vue de relever l'âge maximum autorisé pour le don de sang et de dérivés de sang; n°5-1111

3. Propositions de résolution adoptées

- Proposition de résolution relative à la lutte contre la pauvreté infantile; n° 5-238
- Proposition de résolution relative à la lutte contre la pauvreté; n° 5-254
- Proposition de résolution visant à promouvoir l'accessibilité aux technologies de l'information et de la communication et le développement d'un Internet citoyen dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion; n° 5-328

b. Rapports annuels – Débats – Auditions – Echanges de vues

- Les résultats de la présidence belge de l'Union européenne sur le plan de la lutte contre la pauvreté; n° 5-766
- Le sommet climatique de l'ONU de Cancun; n° 5-768

- Proposition de loi réglementant la publicité relative aux interventions à visée esthétique; n° 5-61
- Proposition de loi réglementant les qualifications requises pour poser des actes d'esthétique médicale invasive; n° 5-62
- Proposition de loi réglementant les installations extrahospitalières où sont pratiqués des actes invasifs d'esthétique; n° 5-63
- Proposition de loi réglementant l'esthétique médicale invasive; n° 5-383

Audition de

- Mme Ilse Weeghmans, coordinatrice de la Vlaams Patiëntenplatform vzw;
 - Mme le professeur Monique De Rood, présidente de la Commission médicale du Brabant d'expression française;
 - Mmes Kristel De Gauquier et Imgard Vinck, représentantes du Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé;
 - Mme Yolande Husden, Mutualités socialistes;
 - dr. Bernard Debbaut, médecin-conseil à l'Alliance nationale des Mutualités chrétiennes;
 - M. le professeur Stan Monstrey, Medisch Diensthoofd van het Brandwondencentrum van het UZGent;
 - dr. Jean Hébrant, président de la Société belge de médecine esthétique;
 - dr. Béatrice De Donder, dermatologue.
- Commission Nationale d'évaluation de la loi du 3 avril 1990 relative à l'interruption de grossesse (loi du 13 août 1990) - Rapport à l'attention du Parlement : 1 janvier 2008 - 31 décembre 2009; n° 5-176
 - Audition de MM. Jules Messinne et Herman Nys, présidents de la Commission Nationale d'Évaluation.

- Proposition de loi modifiant la loi du 24 janvier 1977 relative à la protection de la santé des consommateurs en ce qui concerne les denrées alimentaires et les autres produits, visant à interdire le bisphénol A dans les contenants de denrées alimentaires; n° 5-338

Audition

- de M. Jean Pierre Bourguignon, professeur, Unité Neuroendocrinologie du développement, CHU Liège
- de M. Adriaan Meirsmans, directeur de l'Information au Centre de Recherche et d'Information des Organisations de Consommateurs (CRIOC)
- du professeur Marie Louise Scippo, Département de Sciences des Denrées alimentaires, ULG
- du professeur Leo Goeyens, Laboratory of Analytical and Environmental Chemistry, VUB
- du professeur Nic Van Larebeke, Studiecentrum Carcinogenese en Primaire Preventie van Kanker, UZ Gent.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> – Proposition de loi relative aux banques de lait; n° 5-159 – Proposition de résolution relative à la vente exclusive en pharmacie des préparations pour nourrissons; n° 5-538 |
|---|

Audition

- de M. Jacques Rigo, directeur du service universitaire de néonatalogie du CHR de la Citadelle à Liège;
- de Mme Linde Goossens, soins intensifs pour nourrissons, UZ Gent;
- du professeur dr. Yvan Vandenplas, chef de service, service Pédiatrie, UZ Brussel
- de Mme Veerle Cossey, pédiatre néonatalogue, UZ Leuven;
- de M. Christian Elsen, président de l'Association Pharmaceutique Belge (A.P.B.);
- du professeur dr. Myriam Van Winckel, chef du Département Gastro entérologie pédiatrique, UZ Gent;
- du dr. Laurence Dewulf, chef de clinique adjoint, service de néonatalogie intensive, Hôpital universitaire Reine Fabiola.

Échange de vues avec Mme Laurette Onkelinx, vice première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> – Proposition de loi instaurant l'utilisation de la plate-forme eHealth pour l'enregistrement des dons d'organes; n° 5-666 – Proposition de loi créant un réseau de transplantation en Belgique; n° 5-667 – Proposition de loi visant à incriminer le commerce d'organes et le tourisme de transplantation; n° 5-677 |
|--|

Audition

- du dr. Rufy Baeke, vice-président du Syndicaat van Vlaamse Huisartsen (SVH);
- du professeur dr. Dirk Van Raemdonck, chef de clinique Thoraxheelkunde, président du Raad voor Transplantatie, chef de service Transplantatiecentrum, UZ Leuven;
- du professeur dr. Xavier Rogiers, chef de service Transplantatiecentrum, UZ Gent;
- du professeur dr. émérite Jean-Bernard Otte, membre de l'Académie de Médecine, professeur émérite Cliniques Saint-Luc, UCL;
- du professeur dr. émérite Marc De Broe, Labo Pathofysiologie, Universiteit Antwerpen

- du dr. Roland Lemye, représentant de l'Association Belge des Syndicats Médicaux (ABSyM);
- du professeur Vincent Donckier, Hôpital Erasme, ULB.

- Proposition de loi modifiant la loi du 24 janvier 1977 relative à la protection de la santé des consommateurs en ce qui concerne les denrées alimentaires et les autres produits, visant à interdire le bisphénol A dans les contenants de denrées alimentaires; n° 5-338
- Proposition de loi relative à l'interdiction du bisphénol A dans les récipients alimentaires; n° 5-821

Audition

- du professeur Jan Tytgat, chef du département Laboratorium voor Toxicologie en Bromatologie, KULeuven;
 - du professeur Alfred Bernard, toxicologue aux Cliniques Saint Luc, UCL;
 - de M. Geert Scheys, secrétaire général Federplast.be (Association des Producteurs d'Articles en Matières Plastiques et Elastomères);
 - de M. Raf Bouckaert, manager HSEQ, Bayer Anvers, président du Groupe de travail Product Stewardship de la FEB;
 - de M. Gustaaf Bos, manager "Plastiques et composites", Agoria (Fédération de l'industrie technologique) et MM. Pierre Cloquet et Karl Vanderwallen, European Metal Packaging Association (EMPAC);
 - de M. Guy Gallet, conseiller, Politique alimentaire, FEVIA (Fédération de l'Industrie Alimentaire).
- Proposition de loi généralisant le régime du tiers payant; n° 5 203
Audition de
 - M. Ri De Ridder, directeur général, service des Soins de santé, INAMI;
 - M. Michel Devriese, président de la Société de Médecine Dentaire asbl, Association Dentaire Belge Francophone;
 - M. Tom Joos et Mme Ingrid Fleurquin, Mutualité Chrétienne;
 - dr. Roland Lemye, vice-président de l'ABSyM BVAS;
 - dr. Anne Gillet Verhaegen, Le Cartel Het Kartel;
 - dr. Jean-Pierre Bronckaers, directeur de l'Union nationale des Mutualités Libérales;
 - M. Ivan Van der Meeren de l'Union nationale des Mutualités socialistes.
 - Proposition de loi généralisant le régime du tiers payant; n° 5-203
Échange de vues avec M. Frank Robben, administrateur général de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale.
 - Rapport bisannuel lutte contre la pauvreté
Exposé introductif de :
 - M. Philippe Courard, secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale;
 - Mme Françoise De Boe, coordinatrice du Service de Lutte contre la pauvreté, la Précarité et l'Exclusion sociale.

- Prébrieffing par la ministre de l'Emploi, au sujet du Conseil EPSCO des 6 et 7 décembre 2010
- Prébrieffing par la ministre des Affaires sociales au sujet du Conseil EPSCO des 6 et 7 décembre 2010
- L'interdiction de fumer dans les établissements horeca. - Evaluation de l'interdiction de fumer dans les établissements horeca en 2010
Échange de vues avec MM. Paul Van Den Meersche et Mathieu Capouet (Expert politique du tabac) du Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.
- Le plan d'action de lutte contre le diabète
Échange de vues avec Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale.
- Proposition de loi réglementant la publicité relative aux interventions à visée esthétique; n°5-61
Échange de vues avec Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale.
- Proposition de loi modifiant l'article 122 de la loi relative aux hôpitaux et à d'autres établissements de soins, coordonnée le 10 juillet 2008; n° 5-655
Échange de vues avec Mme Laurette Onkelinx, vice-première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de l'Intégration sociale.
- Les résultats de la présidence belge de l'Union européenne sur le plan de la lutte contre la pauvreté ; n° 5-766
Échange de vues avec M. Courard, secrétaire d'État à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté, adjoint à la ministre des Affaires sociales et de la santé publique, chargée de l'Intégration sociale.
- Le sommet climatique de l'ONU de Cancun ; 5-768
Exposé de M. Paul Magnette, ministre du Climat et de l'Énergie.
- Conseil européen des 24 et 25 mars 2011. Le Semestre européen
Exposé de M. Yves Leterme, premier ministre, sur
 - les résultats du Conseil européen des Chefs d'Etat et de gouvernement des jeudi 24 et vendredi 25 mars 2011 à Bruxelles
 - le Semestre européen

- Proposition de loi instaurant l'utilisation de la plate-forme eHealth pour l'enregistrement des dons d'organes; n° 5-666
- Proposition de loi créant un réseau de transplantation en Belgique; n° 5-667
- Proposition de loi visant à incriminer le commerce d'organes et le tourisme de transplantation; n° 5-677
- Proposition de loi modifiant la loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes ; n° 5-897
- Proposition de loi modifiant la loi du 13 juin 1986 relative au prélèvement et à la transplantation d'organes, en vue d'incriminer la transplantation d'organes prélevés de manière illicite; n° 5-922

Échange de vues avec

- M. Christiaan De Coster, directeur général de la Direction 'Organisation des Etablissements de Soins' du SPF Santé publique;
 - M. Frank Robben, administrateur général de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale et Plateforme eHealth.
- Proposition de loi portant la prolongation de mesures de crise et l'exécution de l'accord interprofessionnel; n° 5-716
 - Exposé introductif de Mme Joëlle Milquet, vice-première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances, chargée de la Politique de migration et d'asile

c. Divers (voyage d'étude, colloque, journée d'étude, rencontres,)

Rencontre des Présidents des commissions de la santé au Parlement hongrois, les 14 et 15 avril 2011

*

* *

6. Commissions réunies Justice & Affaires sociales

Présidents : Mme Christine Defraigne et M. Rik Torfs

Les commissions réunies Justice & Affaires sociales ont examiné les propositions suivantes lors des réunions des 1er, 16 et 30 juin 2011 :

- Proposition de loi instaurant l'utilisation de la plate-forme eHealth pour l'enregistrement des dons d'organes (de M. Louis Ide); n° 5-666
- Proposition de loi créant un réseau de transplantation en Belgique (de Mme Elke Sleurs); n° 5-667
- Proposition de loi visant à incriminer le commerce d'organes et le tourisme de transplantation (de M. Louis Ide); n° 5-677
- Proposition de loi modifiant la loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes (de Mme Nele Lijnen); n° 5-897
- Proposition de loi modifiant la loi du 13 juin 1986 relative au prélèvement et à la transplantation d'organes, en vue d'incriminer la transplantation d'organes prélevés de manière illicite (de M. Philippe Mahoux); n° 5-922
- Proposition de loi modifiant l'article 6, § 2, de la loi du 13 juin 1986 sur le prélèvement et la transplantation d'organes (de M. Jacques Brotchi et consorts); n° 5-1024

Sur certains aspects bien précis, les commissions ont décidé d'organiser éventuellement des auditions et de demander l'avis

- du Collège des procureurs généraux;
- de la Cellule interdépartementale de coordination de la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains;
- du Conseil belge de la transplantation;
- de l'Académie royale de médecine de Belgique;
- de l'Ordre des médecins.

*

* *

7. Commission du suivi des missions à l'étranger

Président : M. Francis Delpérée

Lors de la session 2010-2011, la commission (élargie en 2008 avec une délégation de la Chambre des représentants) s'est réunie régulièrement aux dates suivantes :

- 21 octobre 2010
- 2 décembre 2010
- 27 janvier 2011
- 3 mars 2011
- 23 mars 2011
- 31 mars 2011
- 8 avril 2011
- 27 avril 2011
- 5 mai 2011
- 19 mai 2011
- 26 mai 2011
- 14 juin 2011
- 28 juin 2011
- 19 juillet 2011

Les réunions ont eu lieu à huis clos.

Le ministre de la Défense y a chaque fois donné un état de la situation actualisé de toutes les missions militaires à l'étranger et en particulier de la situation de l'opération militaire en Libye.

*

* *

8. Comité d'avis pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes

Présidente : Mme Nele Lijnen

a. *Avis et recommandations concernant*

- Proposition de résolution visant à renforcer la position et les droits de la femme en Afghanistan (de Mme Nele Lijnen et M. Bart Tommelein); n° 5-135
- Proposition de loi visant à promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les conseils d'administration d'entreprises publiques économiques et de sociétés qui ont fait publiquement appel à l'épargne (de Mme Sabine de Bethune et consorts); n° 5-186
Proposition de loi modifiant la loi du 22 février 1998 fixant le statut organique de la Banque nationale de Belgique en vue de garantir une composition équilibrée de ses organes statutaires (de Mme Sabine de Bethune et consorts); n° 5-187
Proposition de loi visant à promouvoir la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes de gestion des organismes d'intérêt public et des établissements scientifiques fédéraux (de Mme Olga Zrihen et Mme Fabienne Winckel); n° 5-234
Proposition de loi portant des dispositions diverses en vue d'une plus grande participation des femmes à la prise de décision, notamment au niveau de l'administration publique, des entreprises publiques économiques, du pouvoir judiciaire et des partenaires sociaux (de Mme Dominique Tilmans); n° 5-380
Proposition de loi spéciale modifiant la loi spéciale du 6 janvier 1989 sur la Cour constitutionnelle, en vue d'assurer une présence équilibrée des femmes et des hommes parmi les membres de la Cour constitutionnelle (de Mme Dominique Tilmans); n° 5-381
Proposition de loi modifiant le Code des sociétés et la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques économiques (de M. André du Bus de Warnaffe et Mme Vanessa Matz); n° 5-603
- Proposition de résolution sur la dimension de genre dans les statistiques (de Mme Sabine de Bethune et Mme Cindy Franssen); n° 5-94
Proposition de résolution sur la dimension de genre dans les statistiques et la définition d'indicateurs de genre (de Mme Nele Lijnen et M. Guido De Padt); n° 5-127
- Proposition de résolution concernant l'évaluation du plan d'action national belge dans le cadre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (de Mme Sabine de Bethune et consorts); n° 5-665
Proposition de résolution demandant au gouvernement fédéral de soutenir la participation des femmes aux processus formels de résolution de conflit et de maintien de la paix en se basant sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (de Mme Dominique Tilmans); n° 5-699
Evaluation du Plan d'action national belge pour la mise en oeuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU "Femmes, Paix et Sécurité"; n° 5-765

b. Auditions et échanges de vues

- Proposition de résolution visant à renforcer la position et les droits de la femme en Afghanistan (de Mme Nele Lijnen et M. Bart Tommelein); n° 5-135
Audition
 - de M. Alain Hanssen, SPF Affaires étrangères;
 - du colonel Jean-Paul Claeys, ministère de la Défense;
 - de Mme Marion Van Offelen, conseillère genre, Direction générale de la Coopération au développement;
 - de Mme Jennie Vanlerberghe, présidente de Mothers for Peace;
 - de Mme Françoise Guillitte, responsable du programme "Droits des femmes", Amnesty International Belgique francophone.

- Proposition de résolution sur la dimension de genre dans les statistiques (de Mme Sabine de Bethune et Mme Cindy Franssen); n° 5-94
Proposition de résolution sur la dimension de genre dans les statistiques et la définition d'indicateurs de genre (de Mme Nele Lijnen et M. Guido De Padt); n° 5-127
Audition de
 - Mme Lydia Merckx, conseillère en Statistiques de la société, Direction générale Statistique et Information économique, SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie;
 - Mme Hildegard Van Hove, coordinatrice des statistiques de genre, Institut de l'Egalité des Femmes et des Hommes;
 - Mme Carine Joly, experte gender mainstreaming, Institut de l'Egalité des Femmes et des Hommes.

- Échange de vues avec des membres de la Commission des Droits de la femme et l'Egalité des genres (FEMM) du Parlement européen

- Evaluation du Plan d'action national belge pour la mise en oeuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU "Femmes, Paix et Sécurité".-
Audition
 - du colonel Jean-Paul Claeys, secrétariat administratif et technique, cabinet de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense;
 - du lieutenant-colonel Jean-François Delvaux, staff de la Composante Terre;
 - de Mme Jozefien Van Damme, conseillère de M. Charles Michel, ministre de la Coopération au Développement;
 - de Mme Marion Van Offelen, conseillère gender à la Direction Générale de la Coopération au Développement;
 - de Mme Maggi Poppe, collaboratrice de la Plateforme Résolution 1325 et du Nederlandstalige Vrouwenraad;
 - de Mme Dagmar Schumacher, directrice UN Women Brussels Office.

- Proposition de résolution concernant l'évaluation du plan d'action national belge dans le cadre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (de Mme Sabine de Bethune et consorts); n° 5-665
Proposition de résolution demandant au gouvernement fédéral de soutenir la participation des femmes aux processus formels de résolution de conflit et de maintien de la paix en se basant sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies (de Mme Dominique Tilmans); n° 5-699
Evaluation du Plan d'action national belge pour la mise en oeuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU "Femmes, Paix et Sécurité"; n° 5-765
Audition de
 - Mme Katelijn De Nijs, Département des Droits de l'Homme, SPF Affaires étrangères;
 - Mme Sylvie Kormoss, Cellule Internationale, SPF Affaires intérieures;
 - M. Gérard Dive, chef de la section Droit International Humanitaire, SPF Justice.

- La position des femmes dans la zone euro-méditerranéenne; n° 5-850
Audition
 - de Mme Firouzeh Nahavandi, professeur, Faculté des Sciences Sociales et Politiques, Université Libre de Bruxelles;
 - du professeur émérite Magda Michielsens, ancien professeur Vrouwenstudies, Université d'Anvers;
 - de M. Benoît Van der Meerschen, président de la Ligue des Droits de l'Homme - Belgique.-
 - de Mme Helge Daniels, professeur de langue et de littérature arabes à la Katholieke Universiteit Leuven;
 - de Mme Djamila Chikhi, Commission des affaires étrangères du Parlement européen;
 - de Mme Isabelle Montoya, Unité Euromed et Moyen-Orient du Parlement européen.
 - de M Jan Leyers, journaliste;
 - de M. Nicolas Willems, journaliste.
 - de Mme Kaat De Nijs, SPF Affaires Etrangères;
 - de Mme Isabelle Heyndrickx, représentante du SPF Affaires Etrangères.
 - de Mme Leila El Bachiri, chercheuse à l'ULB-Université des Femmes.

c. Divers (conférences, rencontres)

- Conférence des Présidents des commissions pour l'Egalité des Chances (Sénat, 21-22 novembre 2010)
- Rencontre avec une délégation algérienne

*

* *

9. Comité d’Avis fédéral chargé des questions européennes

Président de la délégation du Sénat : M. Philippe Mahoux

M. Philippe Mahoux a été élu président de la délégation du Sénat au sein du Comité d’avis fédéral chargé des questions européennes le 20 juillet 2010.

a) Suivi des questions européennes

- Échanges de vues avec M. Yves Leterme, premier ministre, avant et après chaque réunion **du Conseil européen**:
 - Conseil européen du 16 septembre 2010: réunion le 15 septembre 2010;
 - Conseil européen des 28 et 29 octobre 2010: réunions le 27 octobre 2010 et le 10 novembre 2010;
 - Conseil européen des 16 et 17 décembre 2010: réunions les 14 et 21 décembre 2010;
 - Conseil européen du 4 février 2011: réunion le 8 février 2011;
 - Conseil européen du 11 mars 2011: réunions les 10 et 22 mars 2011;
 - Conseil européen des 24 et 25 mars 2011: réunions du 22 mars 2011 et du 5 avril 2011;
 - Conseil européen des 23 et 24 juin 2011: réunions des 21 et 28 juin 2011;
 - Conseil européen du 21 juillet 2011: réunion du 26 juillet 2011.
- Échange de vues avec M. Melchior Wathelet, secrétaire d’État à la politique de migration et d’asile, au sujet de l’examen de la Communication de la Commission européenne sur la **Migration** (COM (2011) 248) au Conseil Justice et Affaires intérieures du 12 mai 2011, avec une attention particulière consacrée à **la problématique de Schengen**.
- Échange de vues avec M. Sergueï Mironov, Président du Conseil de l’Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, sur **les relations entre l’Union européenne, la Belgique et la Fédération de Russie**.
- Échange de vues avec M. Yves Leterme, premier ministre, au sujet **du Sommet UE/États-Unis du 20 novembre 2010**.
- Échange de vues avec M. Serge Brammertz, procureur du Tribunal pénal international pour l’ex-Yougoslavie, au sujet des États candidats à l’adhésion à l’Union européenne et du rôle du **Tribunal pénal international pour l’ex-Yougoslavie**.
- Échange de vues avec MM. Jean De Ruyt et Didier Seeuws, représentant permanent et représentant permanent adjoint de la Belgique auprès de l’Union européenne, au sujet **du programme de travail de la Commission européenne pour 2011**.

- Échange de vues avec Mme Victoria Amici, Commission européenne, et M. Philippe Rosseel, SPF Intérieur, sur la communication de la Commission européenne (COM(2010)776) sur **les modalités de contrôle des activités d'Europol** par le Parlement européen en association avec les parlements nationaux.
- Échange de vues avec M. Jean-Luc Dehaene, membre du Parlement européen et vice-président de la commission des Budgets du Parlement européen, au sujet **des ressources propres de l'Union européenne**.
- Échange de vues avec M. Maros Sefcovic, vice-président de la Commission européenne, chargé des relations interinstitutionnelles, sur **les implications du Traité de Lisbonne pour les parlements nationaux**.
- Échange de vues avec M. David O'Sullivan, directeur général administratif du Service européen pour l'action extérieure, au sujet de l'organisation et des tâches **du Service européen pour l'action extérieure**.
- Échanges de vues relatifs aux **priorités des présidences successives du Conseil de l'UE**:
 - priorités de la présidence hongroise de l'UE: réunion du 25 janvier 2011 avec Mme Enikő Győri, ministre hongroise des Affaires européennes ;
 - priorités de la présidence polonaise de l'UE: réunion du 13 juillet 2011 avec M. Mikolaj Dowgielewicz, secrétaire d'État polonais aux Affaires européennes.

b) Suivi de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne en 2010

- Échanges de vues avec des membres du gouvernement au sujet de **l'état d'avancement de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne au cours du second semestre de 2010**:
 - réunion avec M. Yves Leterme, premier ministre, le 15 septembre 2010 ;
 - réunion avec M. Steven Vanackere, ministre des Affaires étrangères, le 28 septembre 2010 ;
 - réunion avec M. Yves Leterme, premier ministre, le 21 décembre 2010.

Il convient de signaler que de nombreuses réunions interparlementaires ont été organisées à la Chambre, au Sénat, au Parlement européen ainsi que dans les parlements des Régions et des Communautés dans le cadre de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne en 2010. Un aperçu de ces réunions peut être consulté sur le site <http://www.parlement-eu2010.be>.

c) Suivi des implications du " Semestre européen " pour la Belgique

- Échange de vues avec M. Didier Seeuws, Représentant permanent adjoint de la Belgique auprès de l'Union européenne, concernant le **"Semestre européen "** et les implications **pour la procédure budgétaire belge**, le 1^{er} mars 2011.

- Échange de vues avec M. Yves Leterme, premier ministre, concernant le **programme national de réforme et le programme de stabilité et de convergence de la Belgique** dans le cadre du "Semestre européen", le 10 mars 2011.
- Échange de vues avec M. Yves Leterme, premier ministre, au sujet de la **communication de la Belgique à la Commission européenne** dans le cadre du "Semestre européen", le 5 avril 2011.

d) Visites, rencontres et participations à des réunions interparlementaires

- Participation à la Conférence semestrielle des organes spécialisés en affaires communautaires des parlements de l'Union européenne, COSAC (*cf. infra*).
- Des membres du Comité d'avis ont régulièrement pris part à des conférences interparlementaires, à des rencontres parlementaires et à des réunions conjointes de commissions au Parlement européen.
- Des membres du Comité d'avis ont été associés à l'accueil de responsables et de représentants politiques étrangers, de membres du corps diplomatique et d'autres personnalités.

e) Contrôle de subsidiarité et de proportionnalité

Depuis le 1^{er} septembre 2006, la Commission européenne transmet ses documents législatifs et non législatifs aux parlements nationaux de l'Union européenne. Le service des Affaires européennes et Relations interparlementaires tient à jour une base de données de ces documents depuis janvier 2007. Tous ces documents sont regroupés dans des dossiers concrets. Un "dossier" est composé d'un document principal (un "document COM") ou texte de base et d'un ou plusieurs documents de travail ou annexes ("documents SEC"). Les documents principaux sont soit législatifs (livres verts, livres blancs, règlements, directives) soit non législatifs (communications, rapports (annuels)).

Les documents non législatifs s'inscrivent dans le cadre des dispositions du Traité d'Amsterdam et de la demande formelle de la Commission européenne, confirmée par le Conseil européen des 15 et 16 juin 2006, de lui faire part, dans un délai raisonnable, d'observations éventuelles à propos de la teneur du document (le "dialogue politique").

Les documents législatifs relèvent des dispositions prévues dans le projet de Constitution européenne qui concerne le contrôle de la subsidiarité.

Un avis éventuel en matière de subsidiarité et de proportionnalité doit être approuvé par le Sénat en séance plénière dans un délai de 8 semaines à partir de la réception de toutes les versions linguistiques dans les langues officielles de la Belgique.

Outre un avis en matière de subsidiarité et de proportionnalité, il est également possible de donner un avis sur le contenu de la proposition dans un délai raisonnable (*cf.* documents non législatifs).

La procédure, depuis la réception jusqu'à la clôture du dossier au Sénat, se déroule comme suit :

1. transmission par le Sénat à la Chambre des représentants et aux parlements régionaux;
2. introduction du document dans la base de données Excel;
3. analyse du document : classification selon le type (législatif ou non) et le sujet;
4. sélection en vue de la transmission à la ou aux commissions compétentes en fonction des critères suivants : compétence, actualité, pertinence;
5. élaboration d'un avis juridique par le service des Affaires juridiques du Sénat pour les documents législatifs sélectionnés;
6. transmission des documents sélectionnés aux membres effectifs et au secrétaire de la ou des commissions compétentes ;
7. inscription du dossier à l'ordre du jour de la ou des commissions compétentes (il suffit pour cela qu'un membre effectif de la commission en fasse la demande);
8. traitement et contrôle au titre de subsidiarité et de proportionnalité dans un délai de 8 semaines ou, en ce qui concerne le contenu, dans un délai raisonnable;
 - a) si aucune observation n'est formulée, le dossier est clôturé à ce stade; si la commission a des observations à formuler, elle émet un avis sur le sujet;
 - b) l'avis de la commission est soumis à l'approbation de la séance plénière;
 - c) si la séance plénière confirme l'avis de la commission, celui-ci est transmis en tant qu'avis du Sénat au secrétariat de la Conférence des présidents des sept assemblées parlementaires, qui l'envoie à son tour à la Commission européenne;
9. le correspondant IPEX du Sénat place l'avis sur le site Internet de l'IPEX; l'état d'avancement du dossier est régulièrement actualisé sur ce site tout au long de la procédure d'examen.

Depuis juin 2010, le Sénat a reçu 753 documents, qui ont été regroupés en 530 dossiers. 191 d'entre eux (dont 74 dossiers législatifs) ont été sélectionnés en vue d'être transmis aux commissions.

Remarque au sujet du point 1 : la Commission européenne ne tient pas compte du système parlementaire spécifique de la Belgique ; elle envoyait initialement les documents uniquement à la Chambre et au Sénat. En sa qualité de lieu de rencontre des Communautés et des Régions, le Sénat transmettait déjà auparavant ces documents aux parlements régionaux. C'est la raison pour laquelle il a été décidé que les documents de l'UE seraient envoyés à une seule adresse pour l'ensemble du système parlementaire belge. Ils sont ensuite réexpédiés à partir de cette adresse vers les sept assemblées. C'est le Sénat qui s'en charge depuis le 14 avril 2007.

f) IPEX

L'IPEX ("Interparliamentary EU Information Exchange") a été créée en 2000 par la Conférence des présidents des parlements nationaux de l'Union européenne. Elle constitue un véritable outil de travail pour les sénateurs et le personnel. La base de données IPEX contient tous les documents que la Commission européenne transmet aux parlements nationaux. Pour chaque document, on crée un dossier permettant de suivre le contrôle parlementaire du document en question dans les autres États membres.

Au cours des tests COSAC, l'utilisation de l'IPEX par le Sénat a été concluante. Les avis ont été téléchargés et les avis émis par les autres parlements européens ont été consultés.

Depuis le 1^{er} février 2007, le Sénat attribue à chaque document un statut approprié sur le site de l'IPEX. Le site étant librement accessible, tout le monde a la possibilité de suivre l'évolution du contrôle parlementaire des documents européens au Sénat.

L'IPEX est aussi un outil de communication avec les parlements régionaux. Le site indique si le Sénat se considère comme compétent ou non en la matière. En toute logique, le Sénat ne traite pas les documents qui ne relèvent pas de sa compétence.

L'IPEX souhaite que l'on place également sur le site les documents du Conseil des ministres. La Conférence des présidents des parlements nationaux de l'Union européenne appuie cette demande.

Le nouveau site de l'IPEX a été lancé à la fin juin 2011. Il offre un certain nombre de nouvelles fonctionnalités telles que l'enregistrement de recherches et la réception régulière de mises à jour en matière de recherches.

Depuis le 1^{er} mars 2009, le Sénat est membre temporaire du Conseil d'IPEX, l'organe de gestion du site Internet. Depuis septembre 2011, le Sénat fait également partie de l'IPEX "Central Support", qui est chargé de la gestion du site Internet.

g) Représentant du Sénat au Parlement européen

Depuis 2006, un fonctionnaire du Sénat est désigné pour intervenir auprès du Parlement européen en tant que représentant sur le plan administratif. Son rôle est de collecter et de transmettre toutes les informations sur les travaux des institutions européennes qui intéressent le Sénat et de représenter le Sénat de Belgique lors des réunions avec d'autres représentants des parlements nationaux des États membres de l'UE. Des réunions ont été organisées tant avec l'administration du Parlement européen qu'avec des fonctionnaires d'autres institutions européennes.

Dans le cadre de la représentation du Sénat auprès du Parlement européen, l'on accorde une importance croissante à la coopération et à l'échange d'informations entre les représentants des parlements nationaux. Lors des réunions hebdomadaires, outre l'échange d'informations relatives à l'actualité au sein des différents États membres, des présentations sont régulièrement faites par des fonctionnaires de la Commission européenne sur des propositions de réglementation de la Commission.

Ces dernières années, le Parlement européen et les autres institutions européennes accordent de plus en plus d'importance aux relations avec les parlements nationaux. Un nombre croissant d'initiatives ont ainsi été prises afin d'associer à la fois les fonctionnaires et les membres des parlements nationaux aux activités du Parlement européen. Le représentant a suivi les discussions de ces activités au Parlement européen et a transmis les informations aux instances compétentes du Sénat. Ces nouvelles initiatives incluent les "tables rondes" des commissions du Parlement européen avec des parlements nationaux, des réunions communes de commissions du Parlement européen et des séminaires de commissions sur des thèmes donnés. Étant donné que les commissions ont de plus en plus tendance à communiquer l'ordre du jour de leurs réunions aux représentants des parlements nationaux et compte tenu de la proximité du Parlement

européen, des fonctionnaires du Sénat ont eu, à plusieurs reprises, la possibilité d'assister à des réunions au Parlement européen lorsqu'un sujet intéressant était débattu.

Outre cette ouverture toujours plus grande du Parlement européen dans le cadre de ses activités, les réunions interparlementaires traditionnelles (*Joint Parliamentary Meeting - JPM*) conservent leur rôle de lieu de rencontre interparlementaire. Ces rencontres sont normalement organisées deux fois par an au Parlement européen à Bruxelles par le Parlement européen et le parlement du pays qui exerce la présidence de l'Union. Ces réunions concernent des thèmes spécifiques dont l'actualité ne peut être mise en question.

L'accroissement du nombre de réunions de commission communes ces dernières années mérite également d'être souligné. Elles sont traditionnellement organisées par le parlement du pays qui exerce la présidence du Conseil de l'Union européenne et ont habituellement lieu dans la capitale de ce pays. En 2010-2011, les réunions de commission communes ont été présidées par la Belgique et la Hongrie.

*

* *

10. Commission chargée du suivi du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité (Comité permanent R)

Président : M. Danny Pieters

Pendant la session 2010-2011, la commission s'est réunie 10 fois, dont 3 fois avec la Commission spéciale chargée de l'accompagnement parlementaire du Comité permanent de contrôle des services de police de la Chambre des représentants. Les réunions ont eu lieu à huis clos.

a. Points divers

- Examen de rapports de contrôle du Comité R
- Le rapport d'activités 2009 du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité; n° 5-545
- Le rapport d'activités 2010 du Comité permanent de contrôle des services de renseignements et de sécurité; n° 5-1080
- Proposition de budget pour l'année 2011 de la Commission administrative chargée de la surveillance des méthodes spécifiques et exceptionnelles de recueil de données par les services de renseignement et de sécurité (Commission BIM - C-BIM) ; n° 5-792
- Examen d'une demande d'enquête au Comité R
- État d'avancement du dossier ENNIR

b. Echange de vues

Échange de vues avec M. Alain Winants, administrateur général de la Sûreté de l'État, et avec M. Michel Hellemans, vice-amiral et chef du Service Général du Renseignement et de la Sécurité (SGRS)

*

* *

11. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques

Présidents : MM. Danny Pieters et André Flahaut

Les missions et les compétences de la Commission de contrôle se résument ainsi :

- contrôle du respect des dispositions légales en matière de limitation des dépenses électorales et d'origine des fonds qui y ont été affectés, par les partis politiques et les candidats individuels pour les élections des Chambres fédérales et du Parlement européen;
- contrôle du respect par les partis politiques et leurs composantes, les listes, les candidats et les mandataires politiques, de l'obligation d'enregistrement de tout don de 125 euros et plus émanant de personnes physiques;
- contrôle des communications officielles des membres du gouvernement fédéral et des présidents de la Chambre et du Sénat;
- examen des rapports financiers sur la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes.

Après son installation, le 26 octobre 2010, la Commission de contrôle a :

1. *pour ce qui concerne sa première mission :*

à l'occasion des élections des Chambres fédérales du 13 juin 2010 :

approuvé les rapports des présidents des bureaux principaux de collègue et de circonscription électoraux sur les dépenses électorales et l'origine des fonds qui y ont été affectés, étant entendu que les candidats qui n'avaient pas déposé leur déclaration de dépenses électorales ont été dénoncés aux parquets compétents. Il s'agit de 21 candidats au Sénat et de 72 à la Chambre;

2. *pour ce qui concerne sa deuxième mission :*

contrôlé les dons enregistrés de 125 euros et plus qui ont été faits en 2009 par des personnes physiques à des partis politiques et leurs composantes, des listes, des candidats et des mandataires politiques. La procédure de contrôle pour les dons faits en 2010 a été engagée;

3. *pour ce qui concerne sa troisième mission :*

rendu 20 avis sur des notes de synthèse introduites en application de l'article 4bis de la loi du 4 juillet 1989;

4. *pour ce qui concerne sa quatrième mission :*

- approuvé douze des treize rapports financiers relatifs à la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes pour l'exercice 2009 (voir doc. Sénat, n^{os} 4-1779/1 et 2, et 5-823/1). Étant donné qu'un parti politique n'a pas déposé un rapport financier au sens

de la loi dans le délai légal, la commission a décidé de saisir la dotation de ce parti pendant la période maximale de quatre mois;

- décidé qu'un parti n'a plus droit à la dotation prévue par la loi du 4 juillet 1989 à compter du 1er février 2011. La commission n'a pas accédé à la demande de révision de cette décision en ce qui concerne la dotation pour le mois de février 2011;
- engagé la procédure de contrôle concernant les rapports financiers relatifs à la comptabilité des partis politiques et de leurs composantes pour l'exercice 2010 (voir doc. Sénat, n^{os} 5-996/1 et 2);

5. *pour ce qui concerne l'évaluation de la législation entre autres à la suite des recommandations adressées à la Belgique par le Conseil de l'Europe (Groupe d'États contre la Corruption - GRECO) :*

institué de nouveau le groupe de travail « Partis politiques » avec comme mission de :

- examiner la manière selon laquelle peuvent être rencontrées les recommandations que le Conseil de l'Europe GRECO a adressées, le 15 mai 2009, à la Belgique sur la transparence du financement des partis politiques (voir le rapport d'évaluation : http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/greco/evaluations/round3/ReportsRound3_en.asp);
- établir les priorités éventuelles en ce qui concerne la modification d'autres parties de la législation en matière de dépenses électorales et de comptabilité des partis politiques.

*

* *

12. Groupe de travail “Droit successoral”

Présidente : Mme Martine Taelman.

La commission de la Justice a constitué en son sein le 8 février 2011, après concertation avec le président du Sénat, un groupe de travail “Droit successoral”, avec la composition suivante :

Mme Helga Stevens (N-VA), M. Hassan Bousetta (PS), Mme Christine Defraigne (MR), MM. Rik Torfs (CD&V), Guy Swennen (sp.a), Mmes Martine Taelman (Open Vld), Anke Van dermeersch (Vlaams Belang), Zakia Khattabi (Ecolo), M. Francis Delpérée (cdH).

La finalité de ce groupe de travail était double : d’une part, rédiger une liste de propositions de loi visant à résoudre les problèmes les plus urgents en matière de droit successoral et de les examiner en vue de les soumettre à la commission ; d’autre part, en commun avec la Fédération royale du Notariat belge, préparer une réforme globale du droit successoral, notamment en matière de partage-rapport des libéralités et de réserve.

Le groupe de travail s’est réuni les 1er, 16 et 30 mars, 5 avril, 4 et 18 mai et 8 et 28 juin 2011.

La discussion de la

- proposition de loi modifiant l'article 107 de la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre pour ce qui concerne la désignation du bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie (de M. Guy Swennen); n° 5-310/1

et de la

- proposition de loi complétant l'article 124 de la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre en ce qui concerne la réduction du capital d'une assurance vie en cas de succession (de M. Wouter Beke et consorts); n° 5-528/1

a été clôturée au sein du groupe de travail, après quoi elles ont été soumises à la commission de la Justice.

Le 4 juillet 2011, le groupe de travail a demandé au président du Sénat de prolonger sa mission jusqu’à la fin de la session suivante.

*

* *

13. Groupe de travail “Informatique et libertés”

Président : M. Philippe Mahoux

La commission de la Justice a constitué en son sein le 8 février 2011, après concertation avec le président du Sénat, un groupe de travail “Informatique et libertés”, avec la composition suivante :

Mme Inge Faes (N-VA), MM. Philippe Mahoux (PS), Alain Courtois (MR), Peter Van Rompuy (CD&V), Mme Güler Turan (sp.a), M. Guido De Padt (Open Vld), Mmes Anke Van dermeersch (Vlaams Belang), Claudia Niessen (Ecolo), M. Francis Delpérée (cdH).

Les enjeux du groupe de travail se situent à trois niveaux, à savoir l’information, la protection du droit des personnes sur internet et la protection des données.

Le groupe de travail s’est concentré sur la protection de la vie privée et a organisé, les 6 et 26 avril, 11 et 24 mai et 15 juin 2011 des auditions de

- représentants de la Commission pour la protection de la vie privée,
- représentants de Google et ISPA (Internet Service Providers Association),
- M. Luc Beirens, chef de service du Federal Computer Crime Unit (FCCU) de la police fédérale,
- M. Philippe Van Linthout, juge d’instruction près le tribunal de première instance de Malines,
- M. Jean-Marc Van Gyseghem et Mme Cécile de Terwangne, Centre de Recherches information, Droit et Société (CRIDS), Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix, Namur,
- Mme Boulanger, chef d’Unité Protection de données, directeur général Justice, commission européenne.

L’intention est d’élaborer une proposition de loi et une proposition de résolution.

M. Mahoux a demandé au président du Sénat de prolonger la mission du groupe de travail jusqu’à fin 2011.

*

* *

14. Groupe de travail « Traite des êtres humains »

Présidente : Mme Inge Faes

a. *Débats – Auditions – Echanges de vues*

La traite des êtres humains ; n° 5-1073

- Échange de vues avec
 - M. S. De Clerck, ministre de la Justice;
 - Mme V. Scholliers, collaboratrice de cabinet de la vice première ministre et ministre de l'Emploi et de l'Égalité des chances, chargée de la Politique de migration et d'asile.
- Audition
 - de Mme S. Jekeler, *Samilia*
 - du professeur G. Vermeulen, UGent;
 - du professeur J. Leman, KULeuven;
 - de Mme P. Sörensen, directeur Payoke, membre du groupe d'experts UE en matière de traite des êtres humains.
 - de Mme Sabine Zwaenepoel, *Deputy Head of Unit for the DG Home Affairs Unit "Fight against organised crime"*;
 - de M. Pascal Reyntjens, *Head of Unit International Organization for Migration*.
 - de M. David Ellero, *antitrafficking manager Europol*;
 - de Mme Michèle Coninx, procureur général adjointe Eurojust.

b. *Divers (voyage d'étude, colloque, journée d'étude, rencontre,)*

- Visite PAG-ASA, Bruxelles

*

* *

15. Groupe de travail « Espace »

Présidente : Mme Dominique Tilmans

- *Activités du groupe de travail*

L'espace est un secteur de haute technologie et porteur d'avenir, dont les applications gagnent sans cesse en importance. En outre, la Belgique participe largement aux programmes spatiaux de l'Agence spatiale européenne (ESA) et à d'autres programmes de coopération. Enfin, l'espace représente un secteur qui revêt une importance stratégique de plus en plus grande pour la Belgique et pour l'Europe.

Pour toutes ces raisons, le Sénat a décidé le 13 juillet 2000, sous la présidence de M. Armand De Decker, de créer un groupe de travail "Espace". Au cours de la législature 2003-2007, ce groupe de travail a été présidé par M. François Roelants du Vivier.

Le mercredi 11 mars 2009, un nouveau groupe de travail a vu le jour et sa présidence a, cette fois encore, été confiée à M. François Roelants du Vivier. Celui-ci a quitté ses fonctions de sénateur de communauté suite aux élections régionales de 2009. Le groupe de travail a été reconstitué le 21 janvier 2010 sous la présidence de Christine Defraigne et a rapidement repris ses activités. Après les élections de 2010, le groupe de travail a été rétabli vers la fin de l'année parlementaire 2010-2011 sous la présidence de Mme Dominique Tilmans. Il devrait reprendre ses activités dès le mois de septembre 2011.

- *Conférence interparlementaire européenne de l'Espace*

Le groupe de travail représente le Parlement belge à la Conférence interparlementaire européenne sur l'Espace (CIEE). Cette conférence s'inscrit dans le cadre d'un forum de coopération européen au sein duquel sont représentés les groupes parlementaires chargés de l'espace en Belgique, en Allemagne, en France, en Italie, en Pologne, en Roumanie, en Espagne, en Tchéquie et au Royaume-Uni. Créés en 1999, ces groupes se réunissent tous les six mois pour discuter de la politique spatiale européenne.

En 2011, la présidence est assurée par l'Allemagne qui a organisé, en mai 2011 à Kloster Eberbach, une réunion préparatoire en vue de la Conférence. Celle-ci se tiendra à Berlin dans le courant du mois d'octobre 2011. L'objectif de cette conférence sera notamment d'amender la charte de la CIEE.

- *Prix Odissea*

Depuis 2005, le Prix Odissea est décerné par le Sénat à un(e) étudiant(e) de l'enseignement supérieur (universitaire ou non-universitaire) pour couronner une thèse relative au thème de l'espace, au sens le plus large.

Il s'agit d'une bourse de 8 000 euros destinée à couvrir les frais d'un séjour à l'étranger au sein d'une organisation ou entreprise à vocation spatiale. En remettant ce prix, le Sénat entend susciter l'intérêt des jeunes pour la science, en général, et pour les questions spatiales, en particulier.

« Odissea » est une référence à la mission réalisée en novembre 2002 par la station spatiale internationale ISS, à laquelle a participé notre spationaute ESA Frank De Winne.

En 2010, le prix Odissea a été décerné par le Sénat et par Mme la Ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique Sabine Laruelle à MM. Stijn van Autreve et Stijn Lemmens, étudiants à la KUL, pour leur mémoire : « Active Debris Removal in Low Earth Orbit. Conceptual Design of an ADR Strategy for the Sun-Synchronous Orbit ».

Le prix Odissea sera à nouveau attribué en 2011.

16. Groupe de travail « Partis politiques » (Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques)

Président : M. Joseph George (Chambre)

Vice-président : M. Bart Tommelein (Sénat)

Le groupe de travail a engagé la discussion des points de vue des partis politiques sur les recommandations que le Conseil de l'Europe GRECO a adressées, le 15 mai 2009, à la Belgique sur la transparence du financement des partis politiques (voir 11. Commission de contrôle des dépenses électorales et de la comptabilité des partis politiques, point 5). À cet égard, il a été décidé de procéder, au début de la prochaine session, à des auditions de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises et d'universitaires.

*

* *

III. Commission parlementaire de concertation

Présidents: MM. Dany Pieters et André Flahaut.

Cette commission, composée paritairement de sénateurs et de députés, s'est réunie quatorze fois.

Les réunions de la commission sont présidées alternativement et chaque fois pour la durée de la session parlementaire, par le président du Sénat et le président de la Chambre des représentants⁽¹⁾. Durant la session 2010-2011, les réunions étaient présidées par le président du Sénat.

Ces réunions ont été consacrées essentiellement à la détermination des délais d'évocation et d'examen, conformément aux articles 80 à 82 de la Constitution et à l'article 2, 1° à 4°, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation.

La commission a été invitée, à 28 reprises, à déterminer le délai d'évocation et le délai d'examen pour le Sénat après que le gouvernement avait demandé l'urgence au moment du dépôt d'un projet. En outre, elle a dû examiner 1 demande de prorogation du délai d'examen pour un projet amendé par la Chambre et renvoyé au Sénat.

La commission n'a pas eu à régler de conflits de compétences formels et n'a pas eu à se concerter sur la procédure législative à suivre.

La commission est restée l'espace de rencontre privilégié où la Chambre et le Sénat s'informent mutuellement des initiatives envisagées dans le cadre de la procédure législative et se mettent d'accord sur le calendrier parlementaire.

*
* *

(1) Article 6, alinéa 2, de la loi du 5 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation.

IV Assemblées internationales et relations multilatérales

1. Conseil interparlementaire de Benelux.

.....

2. Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Suite aux élections législatives du 13 juin 2010, la composition de la délégation du Sénat à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe se présente comme suit:

- membres effectifs: MM. A. De Decker, P. De Groot et Ph. Mahoux
- membres suppléants: Mmes C. Franssen et F. Saïdi, MM. L. Sannen et L. Sevenhans.

Avec les 7 parlementaires désignés par la Chambre des représentants, la délégation belge compte au total 14 membres qui participent aux travaux de l'Assemblée.

Depuis novembre 2010, la délégation belge est présidée par le député P. Moriau. Le sénateur L. Sevenhans est vice-président de la délégation.

Depuis septembre 2010, l'Assemblée a tenu quatre sessions ordinaires à Strasbourg, à savoir en octobre 2010, en janvier, en avril et en juin 2011.

À cela s'ajoutent trois réunions de la Commission permanente, qui agit au nom de l'Assemblée dans l'intervalle des sessions plénières, à Antalya, Paris et à Kiev. En principe, ces réunions se tiennent dans le pays qui assure la présidence semestrielle du Comité des Ministres, l'organe exécutif du Conseil de l'Europe.

Parmi les sujets importants débattus lors de ces sessions, il y a lieu de citer la lutte contre l'extrémisme, la montée récente en Europe du discours sécuritaire au niveau national: le cas des Roms, la lutte contre la pauvreté, l'enquête sur les allégations de traitement inhumain de personnes et de trafic illicite d'organes humains au Kosovo, ou encore le droit à l'objection de conscience dans le cadre des soins médicaux légaux - un sujet très controversé qui a suscité un vif débat.

L'Assemblée s'est bien évidemment penchée sur la réforme du Conseil de l'Europe et de son Assemblée. Cette réforme du Conseil de l'Europe a pour ambition de se recentrer sur ses missions fondamentales, à savoir le respect des droits de l'homme, la primauté de l'État de droit et la promotion de la démocratie.

Ainsi, lors de la session plénière de juin, l'Assemblée a tenu son débat biennal sur la situation des droits de l'homme dans les États membres du Conseil de l'Europe.

Dans le cadre de ce débat, l'Assemblée a décerné son Prix des droits de l'homme 2011 à l'ONG russe «Comité contre la torture» (Komitet Protiv Pytok), en récompense pour son rôle clé dans l'aide aux victimes de graves violations des droits de l'homme. Ce prix bisannuel,

décerné pour la deuxième fois, rend hommage à des «actions exceptionnelles de la société civile dans la défense des droits de l'homme en Europe».

Les soulèvements populaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, encore appelés «printemps arabe», ont également été au cœur des débats, comme en témoignent des rapports sur la situation en Tunisie, la coopération entre le Conseil de l'Europe et les démocraties émergentes dans le monde arabe et la demande de statut de Partenaire pour la démocratie auprès de l'Assemblée présentée par le Parlement du Maroc.

Les débats sur la dimension religieuse du dialogue interculturel et sur la nouvelle culture du vivre ensemble dans l'Europe du XXI^e siècle ont constitué d'autres moments forts de ces sessions.

De nombreux rapports ont souligné le rôle incontournable du Conseil de l'Europe du point de vue de la politique migratoire et de la défense des droits de migrants, tels que les rapports sur l'arrivée massive de migrants en situation irrégulière sur les rivages du Sud de l'Europe, sur les demandeurs d'asile Roms en Europe, sur les problèmes liés à l'arrivée d'enfants non accompagnés en Europe, ...

En mars 2011, la Commission des migrations, des réfugiés et de la population s'est réunie à Bruxelles. À l'ordre du jour de cette réunion figuraient entre autres une audition dans le cadre du rapport sur les enfants migrants sans-papiers en situation irrégulière, ainsi qu'une visite d'étude au Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

Au cours de ses travaux, l'Assemblée a également continué à contrôler le cheminement vers la démocratie des États membres du Conseil de l'Europe qui font encore l'objet de la procédure de suivi ou de dialogue post-suivi, tels que la Géorgie, l'Ukraine,

Lors de la session d'avril, l'Assemblée s'est plus particulièrement penchée sur la situation au Bélarus, pays candidat à l'adhésion depuis 1993 et dont le statut d'invité spécial a été suspendu en 1997. L'Assemblée déplore que deux exécutions capitales aient eu lieu en violation totale avec les valeurs du Conseil de l'Europe. Sans interrompre entièrement le dialogue, l'Assemblée a souhaité marquer sa désapprobation en cessant le dialogue à haut niveau avec les autorités biélorusses.

L'Assemblée s'est particulièrement intéressée aux jeunes générations, avec des débats sur les sévices sur des enfants placés en établissement, l'éducation contre la violence à l'école, une convention relative aux droits des jeunes, la protection des enfants et des jeunes contre l'obésité et le diabète de type 2, éducation et réadaptation de jeunes délinquants, enfants privés de soins parentaux, garantir le droit à la scolarisation des enfants malades ou handicapés, ...

En novembre 2010, le Conseil de l'Europe a lancé une campagne «Un sur cinq» sur la violence sexuelle à l'égard des enfants. Dans le cadre de cette campagne, la sénatrice Cindy Franssen a été désignée comme parlementaire de référence pour le Sénat.

Parmi la liste des personnalités qui se sont adressées à l'Assemblée figurent: M. Guido Westerwelle, vice-chancelier fédéral et ministre fédéral des Affaires étrangères de l'Allemagne, M. Abdullah Gül, Président de la Turquie, M. Joschka Fischer, Président du Groupe d'éminentes personnalités du Conseil de l'Europe, ...

3. Assemblée européenne de sécurité et de défense (Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO))

Avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, et plus particulièrement son impact sur la sécurité et la défense de l'Europe, les dix États membres de l'Union de l'Europe occidentale (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni) ont décidé le 31 mars 2010 de mettre un terme aux activités de l'Organisation et de dénoncer son Traité fondateur, le Traité de Bruxelles modifié de 1954. Cette décision collective a abouti à la dissolution de l'UEO et de son Assemblée à la fin du mois de juin 2011.

En ce qui concerne l'avenir du suivi interparlementaire de la politique étrangère et de sécurité commune (PEDC) / la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), la Conférence des Présidents des Parlements de l'Union européenne, qui s'est tenue à Bruxelles les 4 et 5 avril 2011, s'est prononcée en faveur de la création d'une Conférence interparlementaire pour la PESD / PSDC, composée de délégations des parlements nationaux des États membres de l'UE et du Parlement européen. La composition exacte (nombre de parlementaires) des délégations reste à définir.

4. Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)

Les sénateurs Verwilghen (Open Vld) et Destexhe (MR) ont participé à la dix-neuvième session annuelle qui s'est tenue à Oslo du 6 au 10 juillet 2010 (voir dossier législatif 5-35). La délégation était présidée par le député François-Xavier de Donnea (MR). La délégation de la Chambre était composée de Mme Sabien Lahaye-Battheu (Open Vld) et M. Francis Van den Eynde (VB).

La délégation sénatoriale participa également aux réunions d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE qui se sont tenues à Palerme du 8 au 11 octobre 2010. La conférence principale avait pour thème la lutte contre le crime organisé transnational et la corruption (voir dossier législatif 5-509). La délégation belge était conduite par le député François-Xavier de Donnea (MR). Les parlementaires délégués au nom de la Chambre étaient M. Roel Deseyn (CD&V), Mme Sabien Lahaye-Battheu (Open Vld), MM. Patrick Moriau (PS) et Francis Van den Eynde (VB). La délégation du Sénat était composée de MM. Marc Verwilghen (Open Vld), Philippe Mahoux (PS) et Alain Destexhe (MR). M. Mahoux y est notamment intervenu dans le débat sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Au moment des réunions de Oslo et de Palerme, MM. Marc Verwilghen (Open Vld) et Alain Destexhe (MR) n'étaient plus parlementaires fédéraux mais, en vertu de l'article 3.1 du Règlement de l'AP OSCE, ils pouvaient continuer à être membres de l'Assemblée parlementaire pendant six mois au plus à compter de la fin de leur mandat, jusqu'à la désignation de leurs successeurs.

La délégation belge à l'AP-OSCE s'est réunie le mercredi 20 octobre 2010 dans la composition fixée pour la 53e législature.

M. François-Xavier de Donnea a été nommé par consensus chef de la délégation belge à l'AP-OSCE pour l'année parlementaire 2010 - 2011. Il a été décidé qu'une alternance avec le Sénat pouvait être envisagée pour l'année parlementaire 2011-2012. Il est à noter que le

président de la délégation prend part aux réunions de la commission permanente de l'AP-OSCE.

Les membres de la délégation ont été répartis dans les 3 commissions de l'AP OSCE comme suit :

Commission Affaires politiques et Sécurité:

- M. Siegfried Bracke (NV-A) (Chambre)
- M. Gérard Deprez (MR) (Sénat)
- Mme Nahima Lanjri (CD&V) (Chambre)

Commission Affaires économiques, Science, Technologie et Environnement:

- Mme Christiane Vienne (PS) (Chambre)
- M. François-Xavier de Donnea (MR) (Chambre)

Commission Démocratie, Droits de l'Homme et Affaires humanitaires:

- M. Piet De Bruyn (NV-A) (Sénat)
- Mme Els Demol (NV-A) (Chambre)
- Mme Marie Arena (PS) (Sénat)

Pour le Sénat, les sénateurs Piet De Bruyn (N-VA), Marie Arena (PS) et Gérard Deprez (MR) ont participé à la session d'hiver de l'AP OSCE qui s'est tenue du 24 au 25 février 2011 à Vienne. Les trois sénateurs sont activement intervenus dans les débats sur le printemps arabe ainsi que sur l'immigration (voir dossier législatif 5-831)

Lors de la 20ème session annuelle qui s'est tenue du 6 au 10 juillet 2011 à Belgrade, le Sénat était représenté par la sénatrice Marie Arena (PS) et le sénateur Piet De Bruyn (N-VA). Outre la résolution sur la promotion de la cybersécurité proposée par le député François-Xavier de Donnea, président de la délégation, Mme Arena avait présenté une résolution aux fins d'élargir le partenariat méditerranéen de l'OSCE à l'Autorité nationale palestinienne et au Liban. Cette résolution fut, après un vif débat, rejetée de justesse en commission. (voir dossier législatif 5-1197/1)

5. Conférence des organes spécialisés en affaires communautaires des parlements de l'Union européenne (« COSAC »)

La COSAC est une forme de coopération interparlementaire qui offre un forum aux membres des commissions des parlements nationaux de l'Union européenne qui ont les affaires européennes dans leurs attributions et de la commission compétente du Parlement européen. Les parlements des États candidats à l'adhésion participent également à ces conférences. Les réunions sont organisées deux fois par an par le parlement de l'État membre qui assure la présidence du Conseil de l'Union européenne.

Lors de la **44ème COSAC**, qui s'est tenue à **Bruxelles (Belgique) les 25 et 26 octobre 2010** et à laquelle ont participé les sénateurs Philippe Mahoux, Frank Boogaerts et Cécile Thibaut, les points suivants ont été abordés :

- échange de vues avec le premier ministre belge sur les priorités de la présidence belge;
- le développement durable et l'agenda UE 2020;
- le rôle futur de la COSAC après l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne;
- le contrôle parlementaire de la Politique étrangère et de sécurité commune et de la Politique de sécurité et de défense commune;
- échange de vues avec le Président de la Commission européenne sur les priorités de la Commission européenne au cours des prochaines années;
- échange de vues avec le Président du Conseil européen.

Lors de la **45ème COSAC**, qui s'est tenue à **Budapest (Hongrie) les 30 et 31 mai 2011** et à laquelle ont participé les sénateurs Philippe Mahoux, Frank Boogaerts et Richard Miller, les thèmes suivants ont été abordés :

- échange de vues avec le premier ministre hongrois sur les priorités de la présidence hongroise;
- échange de vues avec le vice-président de la Commission européenne responsable des relations interinstitutionnelles sur la gouvernance économique, l'agenda EU 2020 et le "Semestre européen";
- les modifications au règlement de la COSAC par suite de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne;
- l'état de l'Union européenne.

6. Union interparlementaire

L'Union interparlementaire, qui existe depuis 1889, est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Actuellement, 157 parlements en sont membres. La Belgique est l'un des neuf pays membres fondateurs.

Le Bureau du groupe belge de l'UIP a été reconstitué suite aux élections du 13 juin 2010. Il est composé de 14 membres, dont 7 sénateurs :

- membres : Mme de Bethune (vice-présidente), Mme Homans, M. Mahoux et Mme Temmerman
- suppléants: Mme Matz, M. Tommelein et M. Van Rompuy.

Le président du Sénat est invité d'office aux réunions du Bureau du groupe UIP.

Le Bureau du groupe s'est réuni le 15 juillet (Bureau sortant), le 12 octobre (Bureau sortant), le 27 octobre et le 24 novembre 2010, ainsi que le 15 février et le 10 mai 2011. L'Assemblée générale du groupe s'est réunie le 27 octobre 2010 (élection du nouveau Bureau) et le 15 février 2011.

Le 5 juillet 2011, M. Mahoux a été élu président du Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP, dont il est membre depuis avril 2007 (mandat de 5 ans). Ce comité s'occupe de cas concrets de violation des droits de l'homme dont des parlementaires sont victimes. Il se réunit quatre fois par an : lors de chaque assemblée de l'UIP et deux fois au siège

de l'UIP à Genève. M. Mahoux a participé aux sessions pendant la 123e et la 124e Assemblée (voir ci-dessous) ainsi qu'aux sessions à Genève en janvier et juillet 2011. Les 6 et 7 décembre 2010, il a rencontré le président de l'Assemblée nationale du Burundi à Genève, pour parler des dossiers burundais traités par le Comité. Il a également effectué, au nom du Comité, une mission sur le terrain au Yémen, du 11 au 14 décembre 2010.

Le 5 juin 2011, Mme Temmerman a été élue présidente du Groupe consultatif de l'UIP sur le VIH/sida, dont elle est membre depuis mai 2008 (mandat de 4 ans). Ce groupe coordonne les activités de l'UIP et encourage l'action parlementaire dans le domaine du VIH/sida. Mme Temmerman a eu une réunion de travail avec le secrétariat de l'UIP à Genève, le 18 juillet 2011, pour mettre au point le programme des activités futures du Groupe consultatif.

Pour plus d'informations sur l'organisation et les activités du groupe belge ainsi que sur l'Union interparlementaire en général, consultez le site web du groupe belge de l'UIP : <http://ipu.fed-parl.be>.

Sessions de l'Assemblée de l'UIP

- 123e Assemblée, Genève, 4-6 octobre 2010

M. Mahoux et Mme Matz ont participé à cette assemblée.

La session comportait un débat d'urgence (sur le secours international face aux catastrophes naturelles, en particulier les inondations au Pakistan), des débats préliminaires avec panels sur les thèmes à examiner par les commissions permanentes lors de la prochaine assemblée, une session de la commission des Affaires des Nations Unies et un débat spécial sur le thème « Migrations et développement ».

La commission des Affaires des Nations Unies a débattu des questions suivantes :

- résultats et suivi du sommet 2010 des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)
- préparation de la IVe Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA)
- préparation de la session de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Cancun
- évaluation de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (égalité des sexes) après 15 ans
- préparation d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la coopération entre l'ONU, les parlements et l'UIP.

- 124e Assemblée, Panama (Panama), 15-20 avril 2011

M. Mahoux a participé à la session.

L'Assemblée a approuvé des résolutions sur les questions suivantes:

- Mettre en place un cadre législatif propre à prévenir la violence électorale, à améliorer le suivi des élections et à assurer une transition politique sans heurt (commission I: Paix et sécurité internationale)
- Le rôle des parlements pour assurer le développement durable par la gestion des ressources naturelles, de la production agricole et de l'évolution démographique (commission II: Développement durable, financement du développement et commerce)
- Financement des partis politiques et des campagnes électorales : transparence et responsabilité (commission III : Démocratie et droits de l'homme)
- Renforcement de la réforme démocratique dans les démocraties émergentes, notamment en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (point d'urgence).

M. Mahoux a introduit un amendement en commission II, soulignant l'importance de remettre la question démographique à l'agenda des parlements dans le cadre du débat sur la gestion durable des ressources naturelles. Cette idée fut prise en compte dans le texte adopté par l'Assemblée.

Autres conférences de l'UIP

- Réunion parlementaire dans le cadre de la XVIIIe Conférence internationale sur le sida, Vienne, 20 juillet 2010 : Mme Temmerman
- Débat parlementaire dans le cadre du Forum public annuel de l'OMC (Organisation mondiale du Commerce), Genève, 16 septembre 2010 : M. Boogaerts
- Audition parlementaire annuelle aux Nations Unies, New York (ONU), 2-3 décembre 2010 : M. Mahoux
- Session annuelle 2011 de la Conférence parlementaire sur l'OMC, Genève, 21-22 mars 2011 : M. Laaouej
- Quatrième Forum parlementaire sur la société de l'information, Genève, 18-20 mai 2011 : M. Daems
- Réunion parlementaire à l'occasion de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le sida, New York, 7 juin 2011 : M. du Bus de Warnaffe.

Contacts bilatéraux du groupe belge de l'UIP

Au sein du groupe belge de l'UIP, il existe 99 sections bilatérales, réparties en huit groupes régionaux (Europe occidentale, Europe méridionale, Europe centrale, Eurasie, Moyen-Orient/Afrique du Nord, Afrique, Asie/Océanie et Amérique). Les membres du Parlement fédéral y adhèrent de leur propre initiative. Trente-huit sections sont actuellement présidées par des sénateurs.

Une délégation de la section Belgique-Slovénie a visité la Slovénie du 7 au 9 juin 2011, à l'invitation du groupe d'amitié correspondant du parlement slovène. La délégation était

composée de trois sénateurs : M. Tommelein, président de la section, ainsi que Mme Piryns et M. Siquet.

La rencontre annuelle des présidents et vice-présidents des sections bilatérales avec les ambassadeurs des pays concernés a eu lieu le 29 mars 2011 dans les salons de la Présidence du Sénat.

Par ailleurs, Bruxelles a été le théâtre de rencontres avec des délégations parlementaires, des ambassadeurs et d'autres représentants des pays et territoires suivants : Afghanistan, Algérie, Arménie, Burundi, Canada, Chili, Chine, Cuba, Espagne, Iran, Israël, Japon, Kazakhstan, Kosovo, Ouzbékistan, Pérou, Pologne, Roumanie, Russie, Slovaquie, Slovaquie, Slovénie, Tadjikistan, Togo et Ukraine.

7. Assemblée parlementaire euroméditerranéenne (APEM)

Le sénateur Frank Boogaerts (N-VA) a représenté le Parlement fédéral au sein de la commission des affaires économiques et financières qui a eu lieu à Luxembourg sous la présidence de M. Xavier Bettel (membre du Parlement luxembourgeois).

Les 17 et 18 février 2011, les travaux de la commission ont été consacrés aux finances islamiques et à la mise sur pied d'une banque de développement euro-méditerranéenne.

M. Boogaerts a également pris part à la séance plénière de l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne qui a eu lieu du 2 au 4 mars 2011 à Rome (Italie). Il y a siégé au sein de la commission pour la promotion de la qualité de la vie, des échanges humains et de la culture, ainsi que dans la commission des affaires économiques et financières.

Le "Printemps arabe" a constitué le thème central de la séance plénière.

8. Conférence des Présidents de Parlement

- 3^e Conférence mondiale des présidents de parlement, Genève, 19-21 juillet 2010

M. Delpérée a représenté le Président du Sénat lors de cette conférence, organisée par l'Union interparlementaire (UIP) au Palais des Nations, siège de l'Office des Nations Unies à Genève. Les deux conférences précédentes eurent lieu au siège de l'ONU à New York, en 2000 et 2005.

L'ordre du jour de la conférence prévoyait un débat général sur le thème « Les parlements dans un monde en crise : garantir la responsabilité démocratique mondiale pour le bien commun ». Dans le cadre de ce débat, M. Delpérée a prononcé un discours sur le parlementarisme multiple (émergence de parlements non seulement au niveau des Etats mais également aux niveaux subnational et international et nécessité d'un dialogue institutionnalisé entre ces parlements, en évitant le piège d'une prolifération qui n'apporte rien au débat démocratique).

La conférence a également pris connaissance des résultats d'une enquête mondiale menée par l'UIP sur la manière dont les parlements organisent leur travail par rapport aux Nations Unies et elle a examiné plusieurs rapports sur les progrès réalisés depuis la conférence précédente concernant le rôle joué par les parlements dans la réalisation des Objectifs du

Millénaire pour le développement (OMD), la définition de normes mondiales pour parlements démocratiques et le renforcement des relations entre l'UIP et l'ONU.

Enfin, il y a eu des tables rondes sur le renforcement de la confiance entre parlement et peuple et sur les mesures à prendre, notamment au niveau des parlements, afin de respecter le délai de 2015 pour la réalisation des OMD.

- Conférence des présidents des parlements de l'Union européenne, Bruxelles, 4-5 avril 2011

Les présidents du Sénat et de la Chambre étaient les hôtes de cette conférence, qui se tient chaque année. Selon le règlement de la conférence, il appartient en effet au pays ayant exercé la présidence tournante du Conseil de l'UE pendant le deuxième semestre de l'année, d'organiser la conférence au cours du premier semestre de l'année suivante.

La conférence a eu lieu dans l'hémicycle de la Chambre des représentants. Elle fut préparée lors d'une réunion des secrétaires généraux des parlements de l'UE qui s'est tenue dans l'hémicycle du Sénat, le 17 janvier 2011.

Les questions suivantes étaient à l'ordre du jour de la conférence :

- a) le suivi parlementaire de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC)
- b) parlement, opinion publique et média
- c) le rôle des parlements dans la surveillance de l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice
 - sous-thème 1 : contrôle parlementaire des services de sécurité et de renseignements : projet de base de données pour l'échange d'informations entre les commissions parlementaires compétentes
 - sous-thème 2 : rôle des parlements dans le contrôle des activités d'Europol
- d) la crise financière en Europe et ses conséquences pour les budgets nationaux et la stabilité de l'euro : rôle des parlements et coopération entre les parlements dans la gouvernance économique européenne et le semestre européen.

Le président du Sénat a introduit les thèmes a) et c), premier sous-thème. Il a également prononcé le discours d'accueil lors du dîner officiel, qui a eu lieu dans la Grande Galerie du Château Royal de Laeken.

Le but principal de la conférence était d'arriver à un accord sur la mise en place d'une nouvelle structure pour le contrôle parlementaire de la PESC/PESD, en remplacement de l'Assemblée de l'UEO, qui a cessé d'exister le 1er juillet 2011. En dépit des efforts déployés par la présidence belge, qui a fait plusieurs propositions de compromis, il n'a malheureusement pas été possible d'arriver à un accord. La pierre d'achoppement était la composition de la nouvelle conférence interparlementaire à établir, et notamment les nombres de membres du Parlement européen et des parlements nationaux. Cette question a été renvoyée à la prochaine présidence de la conférence (Pologne).

9. Association des Sénats d'Europe

.....

10. Divers

a) *Sénateurs détachés comme observateurs électoraux:*

- 23.07.2010: Burundi (Mme Tilmans) - AWEPA
- 03.10.2010: Bosnie-Herzégovine (M. Vanlouwe) – OSCE
- 19.12.2010: Belarus (M. Bousetta) - OSCE
- 07.11.2010: Azerbaïdjan (M. De Bruyn) - OSCE
- 03.04.2011: Kazakhstan (Mme Turan) - OSCE
- 05.06.2011: Macédoine (M. Sannen) - OSCE
- 12.06.2011: Turquie (Mme Turan) - OSCE

b) *Des sénateurs ont participé, au nom du Sénat, aux conférences, séminaires, colloques et voyages ministériels suivants:*

- Du 15 au 17/09/2010: Forum public de l'OMC, Genève (M. Frank Boogaerts)
- Du 21 au 22/3/2011: Session annuelle de l'OMC, Genève (M. Ahmed Laaouej)
- Du 9 au 13/5/2011: Forum parlementaire UIP à l'occasion de la IVe conférence ONU sur les pays les moins avancés, Istanbul (M. Piet De Bruyn)
- Du 18 au 20/5/2011: Forum parlementaire sur la société de l'information, Genève (M. Rik Daems)
- Du 8 au 10/6/2011: Réunion de haut niveau 2011 de l'ONU sur le SIDA, New York (M. André du Bus de Warnaffe)
- Du 13 au 14/10/2011: Forum du Conseil de l'Europe pour l'avenir de la démocratie, Limassol (M. André du Bus de Warnaffe)

c) *ASEP VI*

La sixième session du Partenariat parlementaire Asie-Europe (ASEP VI) s'est tenue les 26 et 27 septembre 2010 au Parlement fédéral à Bruxelles. Elle a été présidée par M. André Flahaut, président de la Chambre des représentants, et M. Willy Demeyer, premier vice-président du Sénat.

La Conférence du Partenariat parlementaire Asie-Europe (ASEP) s'inscrit dans le processus global du partenariat entre l'Asie et l'Europe. L'ASEP est un forum visant à favoriser les contacts interparlementaires, les échanges et la diplomatie entre parlementaires, qui met l'accent sur la compréhension mutuelle entre les peuples et les pays asiatiques et européens.

Les conférences de l'ASEP sont habituellement organisées tous les deux ans, alternativement dans un pays asiatique et dans un pays européen, en préambule au Sommet de l'ASEM. La session précédente de l'ASEP s'était tenue en Chine en 2008.

L'ASEP compte actuellement 43 membres :

1. *États membres en Asie (15)*

Brunei, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Philippines, République de Corée, Singapour, Thaïlande, Vietnam

2. *États membres en Europe (27)*

Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Royaume-Uni

3. *Parlement européen*

La Conférence ASEP VI s'est tenue à Bruxelles pendant deux jours. Lors de la première journée, le dimanche 26 septembre, la conférence était consacrée à la réunion préparatoire avec les chefs des délégations et au comité de rédaction chargé de préparer la déclaration finale.

Lors de la réunion préparatoire présidée par le député Patrick Moriau (PS), on a désigné les vice-présidents de la conférence, les coprésidents et les rapporteurs des deux panels, et on a fixé l'ordre du jour de la séance plénière du lundi 27 septembre.

Le comité de rédaction a examiné le projet de déclaration finale et a adopté une série d'amendements qui avaient été déposés au préalable par les différentes délégations.

Le projet de texte a été finalisé en vue de son approbation au cours de la séance plénière du lundi 27 septembre 2010.

Lors de la première séance plénière du lundi 27 septembre 2010, les participants ont pu écouter les discours de M. André Flahaut, président de la Chambre des représentants, de M. Steven Vanackere, ministre belge des Affaires étrangères, et de M. Herman Van Rompuy, président du Conseil européen.

M. Nan Zhenzhong, vice-président de la commission des Affaires étrangères du Congrès national du peuple chinois, s'est adressé aux participants en tant que représentant du pays qui avait organisé la cinquième session de la Conférence de l'ASEP en 2008 à Pékin.

Deux thèmes principaux ont été abordés pendant les deux réunions de panels.

La première réunion de panel portait sur la manière de gérer efficacement les finances et l'économie à l'échelle mondiale. La deuxième réunion de panel était consacrée au développement durable dans ses aspects sociaux, économiques et environnementaux.

Au cours de la deuxième séance plénière du lundi 27 septembre, les rapporteurs des deux panels ont présenté un compte-rendu des débats qui avaient eu lieu dans leur réunion respective. Un débat général a ensuite été mené avant l'adoption à l'unanimité de la déclaration finale qui est également disponible à l'adresse www.asep6.be.

Le représentant de la délégation laotienne a ensuite déclaré que son pays était candidat à l'organisation de la septième Conférence de l'ASEP en 2012.

Le discours de clôture a été prononcé par M. Willy Demeyer, premier vice-président du Sénat.

Des parlementaires de Belgique, de Bulgarie, de Chypre, du Danemark, de Finlande, de Grèce, de Hongrie, d'Indonésie, d'Italie, du Japon, du Laos, de Malaisie, de Pologne, du Portugal, de la République de Corée, de la Fédération de Russie (observateurs), de Singapour, de Slovénie, d'Espagne, de Thaïlande et du Royaume-Uni, ainsi que des membres du Parlement européen ont assisté à la Conférence. La Commission européenne, la Fondation Asie-Europe, l'*Asia-Europe Business Forum* et l'*Asia-Europe People's Forum* avaient été invités par le Parlement fédéral.

Les parlementaires belges qui ont assisté à la Conférence ASEP VI sont :

- André Flahaut, président de la Chambre des représentants
- Willy Demeyer, premier vice-président du Sénat
- Gérard Deprez, Sénat
- Herman De Croo, Chambre
- Filip Dewinter, Sénat
- Patrick Moriau, Chambre
- Alexandra Colen, Chambre
- Luc Sevenhans, Sénat
- Bruno Tuybens, Chambre
- Vanessa Matz, Sénat
- Olga Zrihen, Sénat
- Eva Brems, Chambre
- Peter Van Rompuy, Sénat

d) *Troisième Conférence des Grands Lacs réunissant les Présidents des Assemblées du Burundi, de la RD du Congo, du Rwanda et de la Belgique (Kigali Rwanda, 7-10 mars 2011).*

*

* *

V. Relations bilatérales internationales

1) Visites officielles du Président du Sénat à l'étranger

- 5-11/3/11 *Chypre*
Visite officielle à l'invitation de S.E.M. Marios Garoyian, Président de la Chambre des représentants de la République de Chypre
- 7-10/3/11 *Kigali/Rwanda*
Troisième Conférence des Grands Lacs réunissant les Présidents des Assemblées du Burundi, de la RD du Congo, du Rwanda et de la Belgique
Représenté par M. W. Demeyer, Premier Vice-Président du Sénat
- 16-18/6/11 *Madrid/Espagne*
Association des Sénats d'Europe
- 27-29/6/11 *Rabat/Maroc*
Visite officielle à l'invitation du Dr Mohamed Cheikh Biadillah, Président de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc

2) Les personnalités étrangères suivantes, avec leur suite, ont été reçues en audience par le Président ou par des Vice-Présidents du Sénat :

- 12/7/10 S.E.M. Hovik Abrahamyan, Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie
 - M. Avet Adonts, Ambassadeur
 - M. Armen Rustamyan, Chairman of the Committee on Foreign Relations of the National Assembly
 - M. Arman Kirakosyan, Deputy Foreign Minister
 - M. Vahan Hovhannesian, Head of « Armenian Revolutionary Federation » Fraction, National Assembly of the Republic of Armenia, Head of Euronest delegation
- 15/7/10 S.E.M. Boris Tadic, Président de la République de Serbie
 - S.E.M. Radomir Diklic, Ambassadeur
 - S.E.M. Bozidar Djelic, Vice-Premier Ministre
 - S.E.M. Vuk Jeremic, Ministre des Affaires étrangères
- 9/11/10 S.E.M. Hong Jae-hyung, Vice-Président de l'Assemblée nationale de la République de Corée
 - S.E.M. Park Joon-woo, Ambassadeur
 - M. Jung Dong-young, Haut conseiller du Parti Démocratique
 - M. Ahn Gyu-Bek, Député du Parti Démocratique
- 8/12/10 M. Frano Matusic, Président de la Commission des Affaires étrangères

- du parlement de Croatie
- Mme Dubravka Šuica, Vice-Président de la Commission pour l'Intégration européenne
 - M. Tonino Picula, Vice-Président de la Commission des Affaires étrangères
 - Mme Marija Pejcinovic Buric, membre de la Commission des Affaires étrangères
 - Mme Karmela Caparin, membre de la Commission pour l'Intégration européenne
 - Mme Karolina Leaković, membre de la Commission pour l'Intégration européenne
- 9/12/10 S.E.M. Milo Djukanovic, Premier Ministre du Monténégro
- S.E.M. Vesko Garcevic, Ambassadeur
- 14/12/10 S.E. Prof. Prasobsook Boondech, Président du Sénat du Royaume de Thaïlande
- S.E.M. Pisan Manawapat, Ambassadeur
 - Hon. Pikulkeaw Krairiksh, Présidente de la Commission des Affaires étrangères
 - Hon. Vorawoot Rojanaparnich, Président de la Commission des Sports
- 2/2/11 S.E.M. László Kövér, Président de l'Assemblée Nationale de la République de Hongrie
- S.E.M. Zoltán Hernyes, Ambassadeur
- 16/3/11 S.E.M. Tigran Sargsyan, Premier Ministre de la République d'Arménie
- S.E.M. A. Adonts, Ambassadeur
 - M. T. Davtyan, Ministre de l'Economie
 - M. K. Kazinian, Vice-Ministre des Affaires étrangères
- 22-23/3/11 S.E.M. Sergey Mironov, Président du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie
- S.E. M. Alexandre Romanov, Ambassadeur de la Fédération de Russie
 - M. Victor Ozerov, Président de la Commission de la défense et de la sécurité du Conseil de la Fédération
 - M. Yury Smirnov, Premier Vice-président de la Commission des affaires de la jeunesse et du tourisme du Conseil de la Fédération
- 11/4/11 S.E.M. Jassim Mohammed Al-Khafari, Président de l'Assemblée Nationale de l'Etat du Koweït
- S.E.Mme Nabeella Al-Mulla, Ambassadeur
 - M. Marzouq Alghanim, membre du Parlement
 - Mme Dr. Aseel Al-Awadhi, membre du Parlement
 - M. Saleh Ashour, membre du Parlement
 - M. Shuaib Al-Muwaizri, membre du Parlement
 - M. Dr. Ali Almair, membre du Parlement

- M. Ghanim Almea, membre du Parlement
 - Mme Dr. Rola Dashti, membre du Parlement
 - M. Allam Alkandari, Secrétaire général de l'Assemblée nationale
- 11/4/11 S.E.M. Marian Lupu, Président du Parlement, Président intérim de la République de Moldavie
- S.E. M. Mihai Gribincea, Ambassadeur
 - M. Igor Corman, Président de la Commission parlementaire pour la Politique étrangère et Intégration européenne
- 13/4/11 S.E.M. Jakup Krasniqi, Président de l'Assemblée de la République du Kosovo
- S.E.M. Ilir Dugolli, Ambassadeur
 - M. Lutfi Haziri, Président de la Commission pour l'Intégration européenne
- 3/5/11 Michel Mahmoudian, Président du Comité des Arméniens de Belgique
- 25/5/11 S.E.M. Vaclav Klaus, Président de la République tchèque
- S.E.M. Vladimir Muller, Ambassadeur
 - M. Vladimir Galuska, Vice-Ministre des Affaires étrangères
 - M. Josef Buzalka, Ministre Chancelier auprès de l'Ambassade de la République tchèque
- 15/6/11 Déjeuner en l'honneur de S.E.M. Pie Ntavyohanyuma, Président de l'Assemblée Nationale de la République du Burundi et de S.E.M. Gabriel Ntisezerana, Président du Sénat de la République du Burundi
- M. Festus Ntanyungu, Député
 - M. Laurent Rwankineza, Sénateur
- 6/7/11 M. Eckhard Uhlenberg, Président du Land de Rhénanie du Nord Westphalie
- Dr. Martin Michalzik, Leiter des Präsidialbüros und Geschäftsführer der Parlamentariergruppe NRW-BeNeLux-Länder

3) Les ambassadeurs en poste à Bruxelles reçus par le Président du Sénat:

- 2/9/10 S.E.M. Bakhtiyar Gulyamov, Ambassadeur de l'Ouzbékistan
- 16/11/10 Mme Mirtha Hormilla Castro, Chargée d'affaires auprès de l'Ambassade de Cuba
- 17/10/10 S.E.M. Mohamed Ayman Soussan, Ambassadeur de la Syrie
- 16/11/10 S.E.M. Zoltan Hernyes, Ambassadeur de la République de Hongrie
- 16/11/10 S.E.M. Joon-woo Park, Ambassadeur de la République de Corée
- 16/11/10 S.E.M. Olyksiyovich Dolhov, Ambassadeur d'Ukraine
- 16/11/10 S.E.M. Constantinos Eliades, Ambassadeur de la République de Chypre
- 16/11/10 S.E.M. Boris Grigic, Ambassadeur de la République de Croatie

- 16/11/10 S.E.M. Pisan Manawapat, Ambassadeur du Royaume de Thaïlande
- 23/11/10 S.E.M. Henne Schuwer, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas
- 23/11/10 S.E. Mme Mariin Ratnik, Ambassadeur de la République d'Estonie
- 23/11/10 S.E. Mme Michèle Boccoz, Ambassadeur de la République française
- 23/11/10 S.E.M. Muhamed Halili, Ambassadeur de l'Ex-république yougoslave de Madécoine
- 23/11/10 S.E.M. Ali Asghar Khaji, Ambassadeur de la République islamique d'Iran
- 21/1/11 S.E.M. Arif Havas Oegroseno, Ambassadeur de la République d'Indonésie
- 2/2/11 S.E.M. Alexander Romanov, Ambassadeur de la Fédération de Russie
- 3/2/11 S.E.M. Dato Paduka Serbini Ali, Ambassadeur de Brunei Darussalam
- 8/2/11 Mme Mirtha Hormilla Castro, Chargée d'Affaires auprès de l'Ambassade de Cuba
- 8/2/11 S.E.M. Samir Addahre, Ambassadeur du Maroc
- 8/2/11 S.E.M. Slawomir Czarlewski, Ambassadeur de la République de Pologne
- 9/2/11 M. Fr. Nazario, Chargé d'affaires du Sud Soudan
- 22/3/11 S.E.M. Abdallah Y. Al Mouallimi, Ambassadeur du Royaume de l'Arabie saoudite
- 22/3/11 S.E.M. Mahomed Mahmoud Ould Ibrahim Khilil, Ambassadeur de Maurétanie
- 27/4/11 S.E.Mme Eva Descarrega Garcia, Ambassadeur de la Principauté d'Andorre
- 3/5/11 S.E. Mme Michelle Boccoz, Ambassadeur de la République française
- 1/6/11 S.E.M. Jonathan Brenton, Ambassadeur du Royaume-Uni
- 21/6/11 M. Alexandre Scultori de Azevedo Silva, Chargé d'Affaires auprès de l'Ambassade du Brésil
- 7/7/11 S.E.M. Louis de Lorimier, Ambassadeur du Canada
- 19/7/11 S.E.M. André Mattoso Maia Amado, Ambassadeur de la République Fédérative du Brésil
- 19/7/11 S.E.M. Liao Liqiang, Ambassadeur de la République Populaire de Chine
- 22/8/11 S.E.M. Arif Havas Oegroseno, Ambassadeur de la République d'Indonésie
- 1/09/11 S.E.M. André Mattoso Maia Amado, Ambassadeur de la République fédérative du Brésil
- 1/09/11 S.E.Mme Athena Mavronicola-Droushiotis, Ambassadeur de la République de Chypre

4) Les délégations parlementaires suivantes ont été reçues par le Sénat

- 6-9/6/11 Visite d'étude des Questeurs, du Secrétaire général du Sénat, et du Secrétaire général de l'Assemblée Nationale de la République du Burundi :
Sénat :
 - Sénateur Muhungu Jean Bosco, Premier Questeur,

- Sénateur Rugagamiza Chrysologue, Deuxième Questeur,
- Sénatrice Nicayenzi Libérate, Troisième Questeur,
- M. Kayanzari Aloys, Secrétaire Général,

Assemblée Nationale :

- M. Marc Rwabahungu, Secrétaire Général

6/7/11 Visite d'étude de MM. Jean-Pierre Kuchedia et Robert Lecou, membres de l'Assemblée nationale française

5). Divers

a) Projets éducatifs

16/10/10	Place aux Enfants
3-6/11/10	JeugdParlementJeunesse
6/5/11	Scholierenparlement

b) Autres activités

26/8/10	Visite guidée dans le cadre du "Youth Exchange Program" du Rotary Club
25/9/10	Journée des Sourds
6/10/10	Séance académique à l'occasion du 50e anniversaire du Répertoire Notarial
20/10/10	Inauguration du portrait de Monsieur Armand De Decker, Ancien Président du Sénat
21-23/10/10	AWEPA – Séminaire "Naar een Parlementaire Strategie voor Vrouwenrechten en Gendergelijkheid in Afrika - Parlementaire inspanningen om het geweld tegen vrouwen in Afrika te beëindigen"
3/12/10	Conférence "Health, Science and Technology Group"
23/12/10	Déjeuner en l'honneur de Monsieur Luc Blondeel, secrétaire général du Sénat
14/1/11	Réception du nouvel an

- 25/2/11 Conférence de presse de Monsieur Philippe Courard, Secrétaire d'Etat pour la présentation de la publication intitulée « Pionniers de l'innovation dans les autorités fédérales belges » réalisée par des experts en pauvreté et en exclusion sociale, suivi d'une réunion de travail en présence de S.A.R. la Princesse Mathilde
- 26/4/11 Prix Odissea
- 3-5/4/11 Conférence des Présidents des Parlements de l'Union Européenne
- 5/5/11 Présentation du livre de Monsieur F. Delpérée « Abécédaire politique »
- 19/5/11 Remise de distinctions honorifiques dans les Ordres Nationaux aux Sénateurs
- 14/6/11 Déjeuner à l'occasion de la journée de formation des stagiaires diplomates
- 22/6/11 Déjeuner à l'occasion de la rencontre de la Commission de la Justice avec la Haute Magistrature

c) Réceptions et activités éducatives à l'occasion de cérémonies patriotiques

- 11/11/10 Journée de l'Armistice
- 15/11/10 Fête du Roi au Parlement fédéral
- 8/5/11 66e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale en Europe

*

* *

VI. Communication

1. Contacts avec les médias

a. *Flashes infos*

Le service Communication transmet régulièrement à des catégories spécifiques de journalistes des flashes infos électroniques ciblés comportant un commentaire succinct des points à l'agenda de la séance plénière et des commissions et des textes qui ont été adoptés ainsi que des informations sur les colloques, événements, visites officielles, etc. qui ont lieu au Sénat.

Depuis le 15 juillet 2010, 63 courriers électroniques ont été transmis à la presse. En outre, le service Communication envoie chaque semaine des communiqués vers la presse régionale, pour informer les journalistes des demandes d'explications et des questions orales des sénateurs de leur région.

Pour recevoir les flashes info : Krista Mortier : tél. 02/501.72.78 — krista.mortier@senate.be

Outre cette approche proactive, le service Communication a répondu à de nombreuses questions de journalistes, par téléphone et par courriel.

Informations : Patrick Peremans – 02/501.73.37 ou 0477/79.79.01 – pp@senate.be

b. *Caméras*

Le service Communication met gratuitement à disposition des enregistrements audiovisuels professionnels des séances plénières et de certaines réunions de commission.

On peut visionner l'enregistrement vidéo de la séance plénière sur le site web du Sénat. La séance est divisée en « clips ». Il suffit de cliquer sur le nom de l'orateur pour visionner son intervention. De plus, une version live, sans aucun découpage, est disponible sur le site web, ce qui permet de suivre la séance en direct. La technique du 'videoclippping' permet d'utiliser facilement des images provenant de fragments spécifiques.

Toutes les séances plénières du Sénat depuis janvier 2006 peuvent être visionnées sur le nouveau site web du Sénat.

Commandes de cassettes : Guy Goossens – 02/501.79.16 ou 0473/47.40.11 – ggo@senate.be

c. *Photos*

Les photos numériques réalisées par les photographes du Sénat sont également mises à la disposition de la presse écrite. Plusieurs photos prises par notre service ont figuré dans les pages de journaux. Enfin, un grand nombre photos du service Communication illustrent de nombreux sites web extérieurs au Sénat (sites web personnels/blogs de sénateurs, ONG, associations, organisations internationales, etc.).

Commandes : Guy Goossens – 02/501.79.16 ou 0473/47.40.11 – ggo@senate.be

2. Relations publiques

a. Courriels venant du public

Du 15 juillet 2010 au 14 juillet 2011, le service Communication a répondu à 170 courriels et appels téléphoniques de citoyens.

b. Site web

Le site web actuel a encore été amélioré, notamment par de nombreux messages d'actualité et de nouvelles photos. Certaines rubriques (en particulier la rubrique "Connaître le Sénat") ont également été actualisées, développées ou allégées.

c. Newsletters (e-zines)

Le service Communication a adressé quatre newsletters (e-zines) à tous ses contacts. La première e-zine (juillet 2010) a traité principalement de la prestation de serment des sénateurs ainsi que de la répartition des sièges. La deuxième e-zine (octobre 2010) a abordé les activités qui se sont tenues dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne, ainsi que la mise en place du bureau et des commissions permanentes. Elle a également commenté certaines initiatives de la Plate-forme Démocratie et Citoyenneté. Le troisième et le quatrième e-zines (juin et juillet 2011) ont exposé les différentes propositions de loi adoptées en séance plénière et commenté les événements d'actualité.

3. Plate-forme Démocratie et Citoyenneté

La Plate-forme Démocratie et Citoyenneté du Sénat publie sur un site portail des informations sur l'éducation à la citoyenneté. Le site portail propose une banque de données thématique des organisations actives sur le terrain et un calendrier d'événements. L'objectif est d'informer, de donner des réponses, d'aiguiller vers les initiatives les plus pertinentes et de susciter des interactions entre les acteurs.

Par ailleurs, la Plate-forme élargit l'offre en matière d'activités centrées sur la citoyenneté et l'éducation à la mémoire :

- * Pour que l'éducation à la mémoire ne se limite pas à de simples journées commémoratives, la Plate-forme a organisé une à deux fois par mois une 'journée régionale d'éducation à la mémoire' à l'intention des écoliers des différentes provinces. Le programme prévoyait une promenade thématique 'Répression et résistance à Bruxelles pendant la Seconde Guerre mondiale' et un débat avec des sénateurs originaires de la même province. Les débats étaient axés sur des thèmes très variés : 'les formes de discrimination à l'encontre des personnes souffrant d'un handicap et des holebis', la 'cyber-haine', la 'violence', les 'préjugés', les 'droits de l'homme',...

Les provinces d'Anvers (27/10/10), Bruxelles (26/01/11) (FR), du Brabant flamand (16/02/11) + Bruxelles (NL), du Limbourg (23/02/11), de Namur et du Brabant wallon (02/03/11), de Flandre occidentale (23/03/11) se sont ainsi succédé.

- * Le 29 novembre 2010, la Plate-forme Démocratie et Citoyenneté a organisé un séminaire en collaboration avec le CEGES. Le séminaire qui portait sur les épurations ethniques au 20^e siècle était organisé dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne. Des enseignants francophones et néerlandophones actifs dans le troisième degré de l'enseignement secondaire ont assisté à une conférence sur ce sujet le matin et ont participé à des ateliers l'après-midi.

- * 43 élèves de l'Athénée Royal d'Uccle 1 et de l'Institut Saint-Louis ont participé le 18/05/11 aux ateliers ludo-pédagogiques sur les médias de Child Focus, Média Animation et l'Agence d'Information et de Formation pédagogique.

La Plate-forme a également collaboré aux initiatives suivantes :

- Concours et commémoration du 8 mai 2010
- Rédaction des newsletters 1 (juillet 2010) et 2 (octobre 2010)
- Rédaction de fiches didactiques

Info : Els Naeyaert – tél. 02 501 73 45 e-mail : en@senate.be

4. Communication interne

Le service de la Communication s'est vu confier la communication interne. Divers outils ont vu le jour où se sont renouvelés: flashes info électroniques pour les sénateurs, leurs collaborateurs et le personnel, une nouvelle revue du personnel et un intranet désormais accessible pour le personnel les sénateurs et leurs collaborateurs.
